CMJN

EN QUÊTE

J-30

MERCREDI 25
JANVIER 2012
NUMÉRO 189

100 F

enquetejournal@yahoo.fr

ISSN • 2230-133X

GRÈVES SUSPECTES, CANDIDATURES DE DIVERSION, AUTORITARISME…

Comment Wade veut casser la fronde

- Panique à l'Assemblée nationale
- Macky Sall félicite le Congrès américain

Archive du 23 juin



PP. 2-3-10

le cahier de la CAN 2012

SÉNÉGAL - GUINÉE ÉQUATORIALE

Vaincre ou rentrer! P.5 à 8

PORTRAIT

DEMBA BA P.7

Né un 26 mars...



GROSSE ESCROQUERIE ENTRE DAKAR ET ISTANBUL

Des Turcs roulés dans la ferraille P.10

- Un préjudice de 500 millions
- Qui veut noyer le dossier ?

CHEIKH TIDIANE GADIO SUR WADE :

"Le peuple n'acceptera pas sa candidature" P-3



OPPOSITION A LA CANDIDATURE DE WADE

Une lettre de Macky Sall pour saluer l'engagement de Washington



L'opposition ouvertement exprimée des États-Unis à la candidature d'Abdoulaye Wade à un troisième mandat successif, à 86 ans officiellement, a réjoui à ce point le candidat Macky Sall que celui-ci l'a manifesté dans une lettre à l'Administration Obama et au Congrès. EnQuête a appris de bonnes sources que l'ancien Premier ministre et leader de l'Alliance pour la République (APR) a écrit une missive pour "féliciter" l'Oncle Sam d'avoir dit fermement à Wade - qui a déposé son dossier de candidature lundi - de se retirer pour le bien du Sénégal. "Macky a fait savoir que la position des États-Unis est un combat pour la démocratie et que le Sénégal est au carrefour de l'histoire", rapporte nos interlocuteurs. L'occasion faisant le larron, Macky Sall a aussi briefé les États-Unis sur ses intentions et son projet de société pour le Sénégal.

Manifs interdites par Me Ngom

Il n'en finit pas de menacer, Ousmane Ngom. Le ministre de l'Intérieur s'est encore signalé hier, dans deux communiqués, l'un interdisant les manifestations, du 26 janvier à zéro heure au lundi 30 du même mois à minuit, le deuxième expliquant le pourquoi du premier. Comme l'a révélé, il y a quelques jours EnQuête, se faisant l'écho de la réunion du Conseil des ministres transformée en Comité directeur du PDS et alliés, jeudi dernier, Me Ngom a décidé d'interdire sur "toute l'étendue du territoire national, les cortèges, défilés et rassemblement de personnes sur la voie publique". Il relève toutefois que les chants religieux et les processions à caractères religieux, les manifestations décidées par l'Admi-nistration dans l'accomplissement de ses missions, les manifestations à caractère sportif sont libres "sous réserve de l'accomplissement de la formalité de déclaration préalable auprès de l'autorité administrative". Sinon, Me Ngom brandit le Code pénal.

Manifs interdites par Me Ngom *(suite)*

Mais, le plus cocasse, c'est que le premier flic se répand en explications de sa mesure d'interdiction. Pour Ousmane Ngom, "l'objectif visé est d'éviter toute pression, dans un sens ou dans un autre", sur le Conseil constitutionnel et de lui "permettre d'accomplir sa mission dans le calme et la sérénité". Faut-il en rire ? Depuis quand, dans une démocratie digne ce nom, interdit-on des manifestations de protestation devant une institution qui, de surcroît s'est barricadée bien hors des foudres de ceux qui tenteraient de l'investir. Le plus marrant, c'est quand l'avocat de formation se met à rappeler que le Sénégal est un pays où les manifestations publiques "s'exercent le plus librement avec l'encadrement des forces de sécurité". Me Ngom en veut pour preuve les statistiques établissant qu'en 2011 "plus de 3050 rassemblements et manifestations sur la voie publique ont été organisées avec l'accord des autorités administratives". Mais alors, de quoi à peur Ousmane Ngom ? D'un déficit de forces pour assurer l'ordre ?

Lobbying auprès des pairs africains de Wade

Parlons encore de la candidature controversée du président de la République sénégalais sortant pour dire qu'il est loin d'en finir avec les Yankees. Leur sous-secrétaire d'État aux affaires politiques, William Burns, aurait entrepris une tournée dans des capitales africaines (dont Abuja), pour convaincre les pairs de Wade de le persuader de renoncer à sa candidature. D'après le correspondant de la RFM au États-Unis, Baba Aïdara qui cite des sources diplomatiques, M. Burns se rendrait ensuite, pour les mêmes raisons, à Addis-Abeba (Éthiopie) où devrait se tenir le 18e Sommet de l'Union africaine (UA) du 23 au 30 janvier 2012 sur le thème "Stimuler le commerce intra-africain".

Grenade jetée dans un bus, panique à bord

Inquiétant. Un bus de la ligne 12 de Dakar Dem Dikk aurait été attaqué à la grenade par des inconnus, hier, à hauteur du stade Demba Diop, à en croire un responsable de la société de transport en commun. La panique provoquée par le jet de la grenade dans le bus a causé une dizaine de blessés parmi les passagers, à en croire le porte-parole de la société, Silèye Hanne. D'après lui, l'entreprise envisage de "porter plainte contre X", même si l'engin n'a pas explosé, a-t-il précisé.

Assemblée nationale, branle-bas chez les libéraux

La défection continue dans ses rangs fait réagir les libéraux et alliés à l'Assemblée nationale. EnQuête a appris que c'est le président de l'institution législative, Mamadou Seck qui sonne la riposte en convoquant ce matin à 11 h la conférence des présidents (présidents de groupes parlementaires), suite aux démissions des députés Sékou Sambou et Abdourahmane Sow du camp libéral, alors que Samba Diouldé Thiam s'est démarqué du camp présidentiel en initiant une pétition au sein de l'Hémicycle contre la candature de Wade. Pour arrêter donc la saignée - profitable à Idrissa Seck et à Macky Sall anciens numéros 2 du Parti démocratique sénégalais (PDS), Doudou Wade a convoqué dans l'après-midi d'aujourd'hui le groupe parlementaire libéral dont il est le président. Il est fort probable qu'il y ait des mesures d'exclusion de l'Assemblée nationale, croient savoir nos sources, qui rappellent les cas de Moustapha Cissé Lô et Mbaye Ndiaye, partisans de Macky Sall.

Rewmi, les jeunes libres depuis hier

Les jeunes de Rewmi, interpellés avant-hier, ont été relâchés par la police, hier. Thierno Bocoum, coordonnateur des jeunes, Amadou Sidibé, Mamadou Dioume, Moussa Kembane, Bakary Sambou, Ndiassé Mbengue, retenu à la Police pour "trouble à l'ordre public", sont en effet sortis du Commissariat de Bel Air aux environs de 14 heures. "Ils ont été bien traités", informe des sources proches de Rewmi. Ils sont été arrêtés à la suite d'une marche qui devait les mener devant les grilles du Palais afin de demander au président de la République de "libérer le peuple". Arrivé au niveau de la Poste de Médina, l'un d'entre eux sera interpellé par les forces de l'ordre posté non loin de là. Les autres se sont alors constitués prisonniers par solidarité.

CNRA, mise en demeure

Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) élève le ton. L'organe de régulation a adressé une "mise en demeure" aux médias RTS, Africa 7, TFM et Walf TV. Dans la délibération en date du 24 janvier, l'institution dirigée par la magistrate Nancy Ngom Ndiaye estime que ces organes de presse ont enfreint la loi électorale comme il ressortirait du rapport de suivi et d'écoute du service de veille du CNRA. D'après le document, le lundi 23 janvier 2012, ces télévisions ont diffusé respectivement les manifestations de la Coalition Forces alliées (FAL 2012) de Wade, à la place de l'Obélisque et celles du M23 à Guédiawaye, mais ont "laissé apparaître plusieurs éléments aux allures de campagne électorale, pancartes, chansons, slogans et autres déclarations". Le CNRA "déplore de tels manquements" et met en demeure ces organes de "respecter strictement les dispositions de l'article L.63 du Code électoral".

CNRA, mise en demeure *(suite)*

Restons avec le CNRA pour informer qu'il a fait une autre mise en garde adressée à la RTS. L'organe dirigée par Babacar Diagne se serait rendu coupable d'avoir diffusé, le lundi 23 janvier 2012, en son édition du soir du journal télévisé, "des images et propos du directoire de campagne de la Coalition FAL 2012, lors du dépôt de dossier de candidature de Maître Abdoulaye Wade". L'organe de régulation fait remarquer que les autres candidats n'ont pas bénéficié de ce traitement lors du dépôt de leur dossier de candidature, et met en demeure la RTS de prendre "toutes les dispositions pour couvrir le dépôt" des dossiers des candidatures qui ne l'ont pas encore fait. Quant aux candidats dont les dossiers de candidature ont déjà été déposés, "la RTS devra prendre contact avec leur directoire de campagne pour toute forme de réparation conformément aux dispositions des articles LO.I25 alinéa 2 et L.63 alinéa 4 du Code électoral". Le CNRA semble prêcher dans le désert puisque la RTS a remis les images hier soir au JT du soir.

Crise scolaire, le SYPROS à l'unisson

Les sorties menaçantes des tutelles, notamment le ministre Kalidou Diallo, n'ébranlent pas du tout les syndicats d'enseignants. A preuve, le Syndicat des professeurs du Sénégal (SYPROS) a invité, dans une déclaration reçu hier, "le mouvement syndical enseignant dans sa globalité à fédérer les crispations pour une synergie d'ensemble vers des actions efficaces au profit de l'école, de l'Université et des enseignants". Dans cet appel, issu de la réunion du Bureau exécutif national du SYPROS, samedi à la Bourse du Travail de la CNTS, présidée par sa secrétaire générale nationale Marième Sakho Dansokho, le syndicat se dit "vivement préoccupé du climat sociopolitique déjà lourd de menaces et de périls qui pèsent sur le devenir de la nation".

Crise scolaire, le SYPROS à l'unisson *(suite)*

Mme Dansokho et ses camarades se désolent des perturbations qui secouent l'espace scolaire et universitaire depuis le début de l'année académique, notant que cela impacte négativement sur le déroulement normal des enseignements/apprentissages. Mais le SYPROS considère qu'une telle situation est de "l'entière responsabilité du gouvernement, peu enclin à mettre en œuvre les accords signés avec les organisations syndicales d'enseignants". En outre, le syndicat dénonce, "avec force, les violences et bavures policières/militaires qui ont émaillé les manifestations d'élèves et/ou d'étudiants qui pourtant, ne réclament que le respect de leurs droits à une éducation de qualité". Le SYPROS exige d'ailleurs que "toute la lumière soit faite sur ces événements malheureux et les responsabilités situées".

Dakar, un pactole de 9,7 milliards pour les routes

Environ 9,7 milliards de F Cfa, c'est le pactole que la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a accordé à la ville de Dakar destiné à l'extension du réseau routier et à la modernisation du parc de stationnement payant de la capitale sénégalaise. C'est ce que fait savoir un communiqué de l'institution dirigée par Khalifa Sall, qui précise que la cérémonie de signature s'est tenue lundi après-midi au siège de la BOAD à Lomé, au Togo, en présence du maire de Dakar à la tête d'une délégation. "Ce prêt a été accordé à des conditions concessionnelles avec un taux de 5,5 %, pour une durée de 13 ans dont 3 ans de différé", fait savoir la même source. Elle ajoute que "ce prêt direct de la BOAD est le premier à être accordé à une collectivité locale et devrait lancer la mise en place effective du guichet Collectivités locales de la BOAD".

Adjouza, en "Mère Térésa" à Guédiawaye

Adiouza dans l'humanitaire. L'association Adjouza Prod de la chanteuse a ouvert hier une boutique de solidarité sociale à Guédiawaye dans la banlieue dakaroise. L'échoppe a pour vocation d'aider les nécessiteux en leur vendant des denrées de premières nécessités (riz, huile, lait et sucre) à très bon prix. "Pour une famille de 10 personnes qui achète 1 sac de riz, 4 sachets d'huile et de sucre, 2 paquets de lait, et de l'huile, cela lui revient à 8250 F Cfa", a dit Adjouza, lors de la cérémonie de lancement de la première boutique sociale de solidarité. Plus de cent (100) familles sélectionnées avec l'aide de Caritas, des églises et des mosquées via une étude dans cette zone, devront pouvoir se ravitailler pendant 5 jours chaque mois. C'est dire que tout le monde est éligible aux services de la boutique de solidarité. L'artiste musicienne a prévenu que son association détient "toutes les informations sur les familles recensées, ainsi que le nombre d'enfants".

Adjouza, en "Mère Térésa" à Guédiawaye *(suite)*

"On ne veut pas les stigmatiser, c'est pour cela que vous ne les avez pas vus, ici. Il s'agit de les aider mais dans la plus grande discrétion", a observé la chanteuse, qui précise que le budget de l'opération est prise en charge par Caritas, principal partenaire de l'association. A noter que l'initiative d'une durée d'un an vise tout d'abord les veuves qui ont à leur charge des enfants mineurs. Et qu'au bout de 6 mois, si leur situation change, les bénéficiaires vont faire place nette à d'autre, d'après l'auteur de "Nobel". De son côté, le représentant de Caritas Sénégal, Celestin Samba s'est félicité d'une telle initiative rappelant que le projet entre dans la vison de son organisation. A signaler que la manifestation s'est déroulée en présence de personnalités dont El hadji Malick Gakou, président du Conseil régional de Dakar, de l'imam Youssoupha Sarr, du lutteur Baboye.

Ouza et famille

L'âge n'a pas fait une ride sur l'engagement politique de "père Ouza". Le chanteur s'est prononcé sur la situation politique du Sénégal en marge de la cérémonie de lancement de la boutique sociale initiée par sa fille, Adiouza. Selon l'artiste compositeur, il y a deux Sénégal, celui des "Forces alliées (FAL 2012) qui sont pour la monarchisation, et les autres (opposition et société civile)". A-t-il choisi de soutenir un candidat et envisager de battre campagne pour celui-ci ? Ouza s'est voulu catégorique : "Je suis pour le candidat qui est contre la monarchie", a lancé l'auteur du tube critique "Président". De son côté, sa fille Adiouza dit prier pour des élections "calmes et transparentes". La chanteuse a soutenu n'être pas pour la candidature des artistes, comme celle du roi du mbalax Youssou Ndour, mais est opposée à ceux qui font de la politique basée sur des intérêts personnels et non par conviction.

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Pa Assane Seck - People
Directeur artistique : **Renaud Lioult**
Mise en page : **Penda Aly Ngom et Fodé Baldé**
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :
kine.enquete@gmail.com
Tél. : 33 860 72 09 / 77 834 11 90

CHEIKH TIDIANE GADIO DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les dossiers de candidature s'empilent sur la table des 5 sages du Conseil Constitutionnel. Hier, Cheikh Tidiane Gadio s'est acquitté de la formalité tout en tirant la sonnette d'alarme.

“L'heure est grave au Sénégal”



GASTON COLY

Le Conseil constitutionnel est véritablement “the place to be'', par ces temps qui courent. En effet, en ces lieux, c'est le ballet continu pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 26 février 2012. Après Moustapha Niasse, Macky Sall et Abdoulaye Wade, c'était au tour, hier, de Cheikh Tidiane Gadio de s'acquitter de cette tâche fastidieuse. Puisqu'il lui a fallu plus de trois tours d'horloge pour faire enregistrer ses prétentions auprès du Greffe de l'institution.

Le candidat de la coalition Gadio Président, après s'être acquitté de cette obligation, dira que “l'heure est grave au Sénégal'', en constatant que “notre pays, naguère connu comme une terre de référence et démocratique en Afrique, est entré dans une période d'incertitude''. L'ancien chef de la diplomatie sénégalaise a donc mis en garde contre cette candidature, celle du président sortant, laquelle risque de saper les fondements de la République en citant l'académicien français Maurice Druon. “Les tragédies des peuples révèlent les grands hommes, mais sont toujours provoquées par des médiocres'', rappellera le candidat en martelant que “le peuple sénégalais n'acceptera pas qu'une candidature illégale, inconstitutionnelle puisse faire partie des prochaines joutes électorales''.

Que se passe-t-il avec la candidature de Wade ?

Il est 16 h, lorsque déboule le convoi du candidat de la coalition Gadio Président, dans cette allée calme des Almadies qui accueille le Conseil constitutionnel. Aussitôt, il s'engouffre dans le bâtiment accompagné de membres de la coalition. 15 minutes à peine se sont écoulées lorsqu'arrive Aïssata Tall Sall. L'avocate membre du Parti socialiste est venue s'enquérir des dernières formalités relatives au dépôt de la candidature d'Ousmane Tanor Dieng soutenue par la coalition Benno Ak Tanor. Pendant ce temps, le bruit court que le Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye est dans les locaux du Conseil constitutionnel depuis “plusieurs heures''. Mais le suspense est de courte durée. Le Directeur de campagne du candidat des Forces alliées 2012 sortira plus tard, sans s'adresser aux journalistes présents. Et s'engouffre dans sa voiture surveillée de près par des hommes en arme. Par contre, Aïssata Tall Sall, par ailleurs maire de Podor, a trouvé utile de parler. “J'ai croisé Souleymane Ndéné Ndiaye. Je lui ai fait savoir qu'il aurait pu s'épargner la peine de déposer la candidature de Wade puisqu'elle n'est pas valable'', lâche-t-elle à sa sortie du Conseil. A 16h45mn, on apprend que le chef du gouvernement était sur les lieux depuis 14h30mn. Inutile de dire que les supputations sont allées bon train.

Nous n'étions pas au bout de nos surprises, puisque sur ces entrefaites, sort la délégation venue déposer le dossier de candidature de Mor Dieng. Ancien patron des cadres de l'Alliance des forces de progrès (AFP) de Moustapha Niasse, il a ferraillé en justice avec Macky Sall autour de la propriété du nom revendiqué de “Yaakar''.

Le dispositif sécuritaire se met en place

17h10mn, un colonel de la gendarmerie accompagné de quatre officiers et sous-officiers, sort du Conseil constitutionnel. Le quatuor arpente la ruelle qui jouxte l'institution et en inspecte les deux extrémités. Visiblement, les hommes en tenue inspectent les lieux en vue de la mise en place du meilleur dispositif sécuritaire possible en prévision du jour fatidique de la publication des



candidatures qui auront été jugées valides.

DIOUMA DIENG DIAKHATÉ

“Il y a dix jours, je ne me voyais pas candidate”

Décidément, hier, c'était la journée des surprises. Puisque la styliste sénégalaise a annoncé, dans l'après-midi, sa candidature à la Présidentielle, à l'occasion d'une conférence de presse. La patronne de Shalimar Couture a confié avoir accepté la proposition du Mouvement des chômeurs du Sénégal et du parti Initiative démocratique jogal (IDJ) de faire d'elle leur candidate pour le scrutin à venir. "Il y a dix jours, je ne me voyais pas candidate à la présidentielle", a laissé entendre la styliste qui compte bien aller au bout de l'aventure politique. Elle a fait savoir que les 65 millions nécessaires pour la caution sont disponibles. Diouma Dieng Diakhaté indiquera son souhait de déposer sa candidature avant mercredi, arguant qu'il ne reste que quelques papiers administratifs pour compléter son dossier Pour sa part, Yess Niang, responsable du Mouvement des chômeurs du Sénégal, a indiqué que leur choix a été dicté par l'omerta des autres candidats déclarés par rapport à leur situation de chômeurs.■

POST-POINT PAR MOMAR DIENG

Grève politique et candidats-lièvres

La coïncidence est trop forte pour être laissée aux seuls bons soins de l'imprévisible dieu hasard ! Le stratagème, trop suggestif pour ne pas donner des idées aux sceptiques éternels. Primo : la grève des transporteurs est-elle simplement un mouvement ordinaire, totalement déconnecté de cet imbroglio politique-juridique qui prend de l'épaisseur à l'approche de la publication de la liste des candidats au scrutin présidentiel du 26 février 2012 ? Deuxio : la candidature annoncée de la styliste Diouma Dieng Diakhaté est-elle un autre hasard subitement mûri né au détour d'une rencontre avec des chômeurs et sans emplois, comme elle l'a déclaré à dakaractu.com ? Tertio : la mesure d'interdiction temporaire des manifestations publiques est-elle tolérable en cette période, électorale, où doit s'exprimer un magma de ressentis démocratiques accumulés autant contre que pour le pouvoir sortant ?

A y regarder de près, ce sont là trois ingrédients caractéristiques de la Méthode de gestion publique inventée par le pouvoir libéral : manipulation, diversion et autoritarisme. On peut avoir une grande sympathie pour la démarche revendicative légitime des transporteurs face à la politique de tarification absurde et corruptrice qui sévit dans le secteur de l'Énergie. On doit être dubitatif face à ce qui ressemble fort à une volonté déguisée de neutraliser, par des voies détournées, les manifestations publiques légitimes des forces démocratiques et citoyennes. En sous-traitant partiellement, à partir du secteur des transports privés, le sabotage de cette revendication politique (et juridique) juste qu'est la non-candidature d'Abdoulaye Wade à un troisième mandat d'affilée, le pouvoir libéral prend le risque d'embraser le pays. Il est aisé de comprendre, en effet, que l'interdiction de manifester que s'arrogent le Palais et le ministère de l'Intérieur visent d'autres préoccupations que celles de préserver l'ordre public et la paix sociale. Dans le cas d'espèce, c'est simplement l'étouffement des aspirations populaires qui compte. Et Wade et ses hommes ne s'en privent pas.

Emblème de la diversion

Dans ce cadre, entrent les prétentions présidentielles de madame Diouma Dieng Diakhaté. Dans quel cirque sommes-nous allés nous fourrer pour que pareilles initiatives soient osées dans notre pays ? On peut n'avoir avoir aucune amertume contre cette styliste renommée. Mais politiquement, on a le droit de considérer que cette dame est le jouet d'un puzzle politicien dont l'objectif ne va plus loin que de détourner les votes espérés de personnes précarisées par les soubassements prédateurs de la “politique économique” du régime. La diversion à laquelle fait penser sa candidature subite et sortie de nulle part pour émietter les suffrages du peuple ne l'honore pas, en même temps qu'elle vient fortifier l'entreprise diabolique de destruction de la Politique dans notre pays que Me Wade favorise depuis douze ans, sans relâche. Diouma Dieng Diakhaté n'est certainement pas l'avatar unique de cet avilissement de la démocratie par des procédés totalement mafieux, mais pour cette élection que tout le monde souhaite transparente et crédible en février, elle en est malheureusement l'emblème parfaite.

Pour tout dire, il est inconcevable que les forces démocratiques respectueuses des principes d'ordre public acceptables puissent se résigner à subir les dérapages légaux du pouvoir. Le temps électoral a des exigences et contraintes démocratiques qui disqualifient les mesures annoncées par le ministère de l'Intérieur. Le mouvement du 23 juin devant l'Assemblée nationale a démontré que les manifestations politiques pacifiques et fermes ont encore leur place dans l'agenda des forces démocratiques et citoyennes. ■

CANDIDATURES AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

ASCAN demande aux opposants d'être logiques

Le secrétaire général du parti politique l'Alliance sacrée pour la cause nationale (ASCAN, mouvance présidentielle), Abdou Khadre Ndiaye, a invité les opposants, mardi à Kaolack (centre), à s'abstenir de déposer leurs dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 26 février prochain à une institution qui ne leur inspire pas confiance.

“Il est illogique, irrationnel que des acteurs politiques de la trempe des opposants actuels à notre candidat Abdoulaye Wade viennent confier leurs dossiers de candidature au Conseil constitutionnel qu'ils ne cessent diaboliser'', a soutenu le secrétaire général de l'ASCAN.

En tournée à Kaolack, M. Ndiaye estime qu'il serait “plus cohérent'' pour les leaders de l'opposition de demander “purement et simplement la suppression du Conseil constitutionnel''. “Il faudrait que les gens sachent



raison garder, qu'on revienne à la gouvernance démocratique'', a soutenu M. Ndiaye qui a appelé les acteurs politiques à “ne pas remettre en cause les fondamentaux de notre République''. Il a ajouté : “Les politiques doivent apprendre à dire la vérité aux Sénégalais.''■

APS

SOUVENIR

23 JANVIER 2010 - 23 JANVIER 2012

2 ans déjà nous quittait **Momath MBENGUE,** père de notre confrère Johnson Mbengue.

En ce jour anniversaire de ton rappel à Dieu, tes enfants, tes petits-enfants, tes neveux, tes belles filles, tes parents, sœurs, frères et amis se souviennent de toi et prient pour le repos éternel de ton âme à Nioro du Rip.

Fatiha + 11 likhlass

TRANSPARENCE ELECTORALE

Clarté veut un code de conduite face aux fraudes

ANTOINE DE PADOU

La transparence! C'est le souci de Clarté dey leer à quelques semaines de la présidentielle. Amadou Daff, son coordonnateur, a réclamé une fois de plus une synergie de l'ensemble des forces, aussi bien civiles, citoyennes que politiques, intéressées par la transparence et la paix dans le cadre des élections de 2012. Il s'agit en effet de garder un œil sur l'état d'exécution des recommandations issues de l'audit du fichier électoral afin de définir des formes d'actions pour veiller à la transparence du scrutin. "Il faut qu'on incite les gens à mutualiser leurs efforts pour surveiller de manière concertée et collective le fichier et le processus électoral dans les bureaux de vote, au niveau central et dans toutes les localités car aucun parti n'a les possibilités de le faire seul", a indiqué M. Daff. A cet effet, une rencontre avec tous les candidats à la présidentielle est jugée souhaitable pour mettre en place un code de conduite.

Si des avancées notables dans la gestion du processus ont été reconnues grâce au consensus des partis, Clarté dey leer ne digère pas encore le rejet du bulletin unique par le président Abdoulaye Wade. "Nous le regrettons, peste Amadou Daff, et cela nous pousse à avoir des certitudes sur la volonté du pouvoir



d'organiser des fraudes électorales." Toutefois, le dirigeant de Clarté se dit convaincu qu'à un mois de l'élection présidentielle, il est encore possible de corriger les incongruités qui peuvent entacher la transparence du processus électoral. ■

AIR DE RÉBELLION DANS LE GANDIOLAIS

On déplore les poteaux électriques sans électricité

FARA SYLLA (correspondant, Saint-Louis)

C'est la rébellion au Parti démocratique sénégalais dans la nouvelle communauté rurale de Ndiébène Gandiole, à Saint-Louis. De jeunes libéraux en association avec les populations de plus de 20 villages du Gandiole Sud ont en effet rué dans les brancards pour dénoncer le manque d'infrastructures dans cette localité. Absence d'électrification, route non bitumée, manque d'eau et de structures sanitaires... La liste des maux brandie par les jeunes libéraux du bled est longue qui fustige la responsabilité des ministres saint-louisiens du Pds dans cet état de fait. Et pour justifier leur courroux, les rebelles ont pris la décision suivante : "On ne permettra à aucun responsable du Pds d'organiser ici des manifestations de pré campagne aussi longtemps que nos préoccupations sociales ne trouveront pas de solutions", a annoncé Kalla Diop, responsable libéral des jeunes. A Mboumbaye 1, Dégou Gnaye, Gantour, Rimbaakh, Gouye Rène, Ndioul Gandiole, Darou Mboumbaye, Lakhlare et Mbao, des poteaux électriques sont installés depuis un an, rappelle Kalla Diop. Mais le réseau n'est pas encore allumé. Une raison pour les Gandiolais de débusquer une arnaque en cette période électorale. "Nous ne nous laisserons pas faire", pestent-ils.

Réunis dans le mouvement "Bëgg sà réew", les Gandiolais se déclarent prêts à se tourner ailleurs. "C'est l'une des rares communautés rurales à avoir voté 100% pour la coalition Sopi lors des élections locales 2009", a révélé Kalla Diop. Pour Mamadou Guèye, autre jeune responsable libéral à Mboumbaye, "la question immédiate et essentielle est celle de l'électricité." Sur les 29 villages de la communauté rurale, seuls quatre ont pu recevoir "la lumière", le reste vivant "dans les ténèbres et l'obscurité totale.■

PS-AJ

Bassirou Sarr dénonce l'accord politique



L'accord paraphé lundi entre Ousmane Tanor Dieng et Landing Savané, s'il satisfait le Parti socialiste qui est en quête d'une large coalition politique avant le scrutin du mois prochain, il fait par contre des vagues à And-Jëf/Pads. Dans une courte note reçue hier à EnQuête, Mouhamadou Bassirou Sarr, fidèle lieutenant de Savané, a fermement exprimé son opposition à cet "accord politique et électoral" à trois dimensions. Qui sont de "construire un partenariat gagnant pour l'élection présidentielle de février 2012 dans le cadre de la coalition Benno Ak Tanor", de "prendre en charge l'élection présidentielle et les élections législatives sur la base d'une liste commune" entre le Ps et ses alliés de la coalition, et de "poursuivre le partenariat jusque et y compris dans la perspective de créer le grand parti de la Gauche sénégalaise..."

Pour Bassirou Sarr, il est impossible de "partager une telle orientation" avec le Parti socialiste "au vu de l'histoire de And-Jëf, de sa trajectoire, de son ambition pour un Sénégal Nouveau". Au fond, ajoute M. Sarr, "le devoir et le sens des responsabilités, dans une situation historique exceptionnelle et complexe à la fois, me commandent d'observer un temps de réflexion avant toute autre décision ultérieure".

Signe annonciateur de cette opposition à l'alliance d'And-Jëf avec le Parti socialiste, Bassirou Sarr n'avait pas fait le déplacement à la maison du Parti socialiste lors de l'avant dernière rencontre entre Ousmane Tanor Dieng et Landing Savané. ■

M.DIENG

CASSES DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

Quand le serpent se mord la queue

Une image symbolique a attiré hier notre attention au terminus de bus de Liberté 5. Une foule d'individus composée à 75 % de jeunes étudiants, de travailleurs adultes...fouettés par un vent frais poussiéreux attendait, impatiemment, le départ de ces véhicules de transports publics. Tout à fait un peu à l'écart, était garé un bus, complètement incendié, victime de l'action destructrice des vandales. Une scène en réalité voulue. Parce que les autorités de Dakar Dem Dikk ont décidé de sensibiliser les usagers et les populations en général, sur l'impact négatif des casses de bus sur le fonctionnement de leur société. Il y a, en effet, assurément de quoi réfléchir après le véritable cri du cœur lancé par les travailleurs de cette société à propos des effets destructeurs du vandalisme social que subit de plus en plus la fameuse grande entreprise de transport public Dakar Dem Dikk. Quelque 175 bus détruits, depuis plus d'une décennie, par les vandales à l'occasion de manifestations sur la voie publique. Manifestations à caractère social, sportif ou politique. Un bus mobilisant en moyenne 7 employés et coûtant à peu près 150 millions, un rapide calcul donne comme résultat 16, 250 milliards de nos francs. Elles sont donc énormes, les pertes cumulées subies dans les casses par la société Dakar Dem Dikk! Et la désolation a atteint un paroxysme tel chez les travailleurs de cette boîte que ceux-ci ont entrepris de dérouler cette opération de sensibilisation. Sans nous attarder sur la légitimité ou non de tous ces actes de désespoir qui sont à l'origine de ces malheureuses casses répétitives, disons que le problème, c'est quand ce type de vandalisme urbain est l'œuvre du Sénégalais démuni. Ce Sénégalais basique qui, après s'être bien défoulé, après avoir bien déchargé sa bile et son amertume sur ces "grosses caisses" métalliques roulantes, est, dès le lendemain, ou parfois même, quelques heures après, le premier à l'arrêt ou au terminus, attendant impatiemment...un bus Dem Dikk ! Un cycle d'une irrationalité infernale. Comme dans l'histoire où le serpent se mord la queue. ■

JULES DIOP

"MBOUR VILLE PROPRE"

Trois jours pour donner à Mbour un peu de splendeur

KHADY NDOYE (correspondante à Mbour)

Après Dakar, c'est au tour du département de Mbour et de ses communes de faire leur toilette. L'action "Dakar ville propre" initiée par le ministre de la Culture, du Genre et du Cadre de vie, Mme Awa Ndiaye, sera sur la Petite-Côte du 10 au 12 février. La tutelle va accompagner les autorités du département pour "un meilleur cadre de vie." Ainsi, les artères de Mbour seront débarrassées de leurs ordures, dépôts sauvages et gravats grâce à l'action "Mbour département propre". Ces annonces ont été faites hier par le préfet du département à l'issue d'une réunion préparatoire entre l'autorité administrative et l'Unité de coordination pour la gestion des déchets solides au ministère suscité.

"A la suite de la campagne menée à Dakar, nous avions sollicité le ministère" pour cette opération, a indiqué le préfet Alioune Badara Diop. "Aujourd'hui, nous avons obtenu l'adhésion de l'ensemble des élus locaux et opérateurs économiques et des associations." Pour sa part, Ibrahima Diagne, coordonnateur de l'unité de coordination, a souligné que la logistique nécessaire pour la réussite de ces trois jours de nettoiement sera mise à la disposition des autorités départementales par le ministère du Cadre de vie. Un des objectifs visés par cette initiative est que les ménages versent leurs eaux usées devant leurs maisons. ■

DEUXIEME JOURNEE POULE A - GUINEE-SÉNÉGAL (19H), BATA

Pour avoir perdu son premier match contre la Zambie (1-2), le Sénégal est déjà dos au mur et doit battre le pays organisateur, Guinée Équatoriale, ce soir pour ne pas risquer une élimination précoce. Face au Nzalang, très confiant, les Lions, dans une configuration offensive, doivent rassurer sur leur ambition d'aller loin dans cette CAN.

Rassurez-nous !



NDIASSÉ SAMBE (envoyé spécial à Bata)

On avait imaginé tous les scénarii possibles, sauf celui de voir le Sénégal jouer son avenir dans cette CAN dès son deuxième match. Pourtant, c'est l'insoutenable réalité à laquelle sont confrontés les Lions déjà menacés de disparaître en cas de mauvaise performance face à la Guinée Équatoriale ce soir (19h, heure de Dakar). Mais les Lions se sont mis tous seuls dans cette situation, et l'ont mérité. Pour avoir pensé gagner le match avant de l'avoir joué, et minimiser les réalités de la CAN, il ont été punis. La gifle zambienne a été retentissante, elle a (peut-être) le mérite de réveiller tout le monde. Ce n'est pas parce qu'on a privé le géant camerounais de CAN, qu'on est devenu subitement géant. Ce n'est pas, non plus, parce que le Sénégal a perdu face à la Zambie, qu'il est devenu une équipe ordinaire. Seulement, les Lions avaient oublié aux vestiaires l'engagement et la détermination que requiert la CAN. Certes, cela transpire dans les mots de la Tanière depuis le lendemain de la déconvenue, mais, il faudra le matérialiser sur la pelouse face au pays organisateur, la Guinée Équatoriale.

Toutefois depuis samedi soir, les données d'avant CAN ont changé. Escorté par une victoire probante en match d'ouverture face à la Libye (1-0), galvanisé par le sursaut de son peuple qui y croyait à peine, le Nzalang nacional se sent capable de soulever la montagne Sénégal. En "temps normal", cela aurait pu faire rire, mais le foot vit aussi de ces improbables scénarii.

4-4-2 avec ou sans Niang ?

Les Lions vont donc entrer pour la deuxième fois dans ce stade de Bata avec l'obligation, la nécessité de ne pas être la risée de l'Afrique après avoir été annoncés comme de futurs rois. Il n'y a plus de calcul, plus de joker, le seul mot d'ordre est la victoire. Le sélectionneur, Amara Traoré, a donc choisi de jouer logiquement l'offensive et va certainement aligner le duo Demba Bâ - Papiss Cissé en attaque en laissant inchangés sa défense et son duo de récupérateurs. "Il y aura des changements par rapport à l'équipe de samedi", a promis Amara Traoré hier. La question en suspens reste la titularisation du capitaine Mamadou Niang. Le joueur d'Al Sadd n'a pas été le plus mauvais sur la pelouse contre la Zambie, mais il paye pour ses dernières sorties peu convaincantes et son manque d'efficacité en sélection depuis le 9 octobre 2010 et un certain Sénégal-Ile Maurice. L'occasion est belle pour faire taire les critiques. Ou les rendre plus féroces...■

L'équipe probable : Coundoul – Sané, Diawara, Mangane, Ch. Mbengue – Diamé, Guirane, Niang (ou Ndiaye Deme), Dame Ndoye (ou Moussa Sow) - Papiss Cissé, Demba Bâ.

DEUXIÈME JOURNÉE (GROUPE A)

La Zambie pour confirmer contre la Libye

La Zambie va certainement se dire que la moitié du chemin est déjà faite, suite à sa victoire (2-1) sur le Sénégal. En s'imposant devant le favori de cette poule A, les Chipolopolos en ont déjà fini avec le plus gros morceau et plus dangereux adversaire. Et cette après-midi face à la Libye, il leur faudra confirmer que leur succès contre le Sénégal ne relève d'aucun hasard. Une victoire, et les portes des quarts de finale s'ouvriront davantage. Mieux, une possibilité de terminer premier pour éviter la Côte d'Ivoire qui est bien parti pour rester en tête de son groupe B. Mais le match est loin d'être joué d'avance, puisque les Libyens, battus en ouverture par le pays organisateur, n'ont plus le choix, au risque de sortir de cette compétition dès le premier tour. Une défaite, les condamnerait presque définitivement. Cependant, les Zambiens, quart de finalistes de la Can 2010, peuvent faire valoir leur expérience sur une Libye qui en est à sa troisième participation.

Programme

16h Libye-Zambie
19h Guinée Équatoriale-Sénégal

DEUXIÈME ADVERSAIRE DU SÉNÉGAL, GUINÉE ÉQUATORIALE

L'avantage du terrain



Après avoir raté son entrée en lice contre la Zambie (1-2), le Sénégal s'apprête à défier la Guinée Équatoriale qui, elle, a réussi son baptême du feu dans cette compétition en venant à bout de la Libye (1-0) en match d'ouverture. Ce second adversaire des Lions dans cette Coupe d'Afrique est un inconnu total des Lions. Rangé pratiquement en troisième division des Nations de foot africain, le Nzalang nacional de Guinée Équatoriale n'est jamais parvenu à dépasser le tour préliminaire. La plupart du temps, cette équipe de l'Afrique centrale ne s'inscrit même pas dans la course aux qualifications. Elle a dû renoncer au marathon à 21 reprises. Ce voisin du Cameroun doit sa première participation à son statut de pays co-organisateur avec le Gabon. La Guinée a souvent obtenu ses victoires contre des pays plus ou moins faibles, à l'instar du Siera Leone. Sa plus large victoire a été enregistrée le 7 septembre dernier face à la République centrafricaine (3-0). Mais, contre le Sénégal ce soir, cette équipe aura l'avantage d'évoluer à domicile, devant plus de 30 mille supporters, comme lors de sa victoire historique (1-0) sur la Libye ■

FICHE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

Passé en Coupe d'Afrique :
0 participation
Comment elle s'est qualifié ?
Qualifiée en tant que pays co-organisateur
Classement Fifa :
41e Afrique, 151e mondial

Centre d'Information d'Orientation et de Placement

ELEVES DE TERMINALE, BACHELIERS,
ETUDIANTS ET PROFESSIONNELS
Pour vos projets d'études à l'étranger ou au Sénégal,
Le groupe ciop vous accompagne pour :
- Demande d'inscription ou de pré- inscription
- Logement
- procédures de demande de visa
- Informations utiles

13, Rue de Thiong - BP : 3898 Dakar
Tel : 00 221 33 821 66 66 - Fax 00 33 221 842 36 36
www.groupeciop.com - Email : info@groupeciop.com

ATTAQUE DES LIONS

Après leur rentrée convaincante lors du premier match des Lions face à la Zambie, Dame Ndoye et Papiss Cissé postulent pour une place de titulaire demain pour booster une attaque sénégalaise méconnaissable samedi dernier.

Ils sont candidats…

NDIASSÉ SAMBE
(envoyé spécial à Guinée Équatoriale)

Dame, le détonateur.



Il aurait pu être titulaire samedi devant la Zambie. C'est finalement Mohamed Diamé qui lui a été préféré au milieu pour jouer le relais entre la défense et l'attaque. Dame Ndoye, capable d'évoluer à tous les postes de l'attaque, a tout de même été appelé en toute urgence au chevet d'une équipe proche du néant dans les premières minutes de Sénégal-Zambie. Entrée à la place de Rémi Gomis dès la 20e minute, le joueur du FC Copenhague avait pour mission de mener le jeu des Lions. Mais à l'image de ses coéquipiers, Dame sera noyé par le formidable engagement zambien. Volontaire, décidé, mais maladroit par moments, il a dû attendre la deuxième mi-temps pour s'illustrer. Étonnamment, c'est en passant du 4-3-3 au 4-4-2, après les rentrées d'Issiar et ensuite de Papiss Demba Cissé, que Dame Ndoye a commencé à peser sur l'attaque. Décalé sur le côté gauche comme ailier pratiquement, le petit frère d'Ousmane a été plus tranchant et mieux inspiré. C'est presque logiquement qu'il réduit la marque pour les Lions tant il avait été le meilleur d'entre eux. Aujourd'hui, face à la Guinée, Amara aura le choix entre positionner Dame Ndoye dans l'axe ou sur côté gauche, et même à droite, pour prendre à défaut les locaux. Une chose est sûre : le meilleur joueur du championnat danois est chaud.

Papiss Cissé, le neuf



Titulaire indiscutable lors des éliminatoires de la CAN 2012, Papiss Demba Cissé a perdu sa place très récemment à cause de l'insolente efficacité de Demba Bâ en club (15 buts). L'ancien joueur de West Ham, qui n'avait joué que deux matches comme remplaçant lors des éliminatoires de la CAN, a doublé l'ex Fribourgeois dans la dernière ligne droite pour se retrouver titulaire au démarrage de la compétition. Mais Demba Bâ n'a pas eu la réussite face à la Zambie malgré trois occasions franches de but. Papiss Cissé, entré à la 67e minute, a également contribué à changer la physionomie du match. Il aurait dû même être crédité d'une passe décisive dès sa rentrée si Demba Bâ n'avait pas mis l'offrande sur le poteau. Demain, Papiss Cissé postule pour l'attaque des Lions. Son association avec Demba Bâ est à parfaire certes, mais le désormais joueur de Newcastle a l'avantage d'être un véritable avant-centre, une pointe utile dans des matches qui s'annoncent difficiles comme face à Guinée. Et (faut-il le rappeler ?) Papiss, c'est 7 buts lors de ses 10 derniers matches avec les Lions.

Et aussi…



Ndiaye Dème Ndiaye (photo), remis de sa blessure, postule également sur le côté gauche, ce qui pourrait amener Amara à décaler Dame Ndoye sur l'aile droite où Issiar a été peu percutant face à la Zambie. ■

ENTRETIEN AVEC MAMADOU KONATÉ, MILIEU DE TERRAIN (GUINÉE ÉQUATORIALE)

"L'appétit vient en mangeant…"

Son abattage samedi dans l'entrejeu a séduit plus d'un. Mamadou Konaté, Ivoirien, naturalisé Équato-Guinéen, est l'une des pièces maîtresses du Nzalang nacional. Face aux Lions, il promet que l'équipe nationale va jouer à fond sa chance.

Mamadou, comment avez-vous vécu la victoire contre la Libye alors que beaucoup ne s'y attendaient pas ?

Nous ne sommes pas surpris car c'est une compétition. Et si nous sommes appelés à la disputer, nous avons quelque part notre mot à dire. Nous n'allons pas en guerre pour perdre. Nous sommes les petits du groupe, nous sommes les apprentis. Mais l'appétit vient en mangeant, si nous avons une petite opportunité, nous n'allons pas la laisser passer.



Que pensez-vous de cette équipe du Sénégal ?

Le Sénégal a d'énormes potentialités. C'est une grande équipe qui a participé à beaucoup de compétitions internationales et qui regorge des qualités individuelles. Il a aussi une attaque forte avec des attaquants qui font de bonnes choses sur le plan international. La force du Sénégal c'est l'attaque. Nous, nous sommes des apprentis, il faudra juste savoir bien se comporter devant cette équipe du Sénégal.

Pouvez-vous expliquer comment vous vous-êtes retrouvé en sélection équato-guinéenne, vous qui êtes d'origine ivoirienne ?

(Rires). Cela fait deux ans et demi que j'ai intégré cette sélection et cela fait trois ans que je suis dans ce pays. J'ai participé à la Ligue des Champions, ils (les dirigeants équato-guinéens) m'ont appelé et je suis venu. Je n'ai pas hésité. Mon pays (la Côte d'Ivoire) ne m'a pas donné la chance de participer à des compétitions internationales, alors que j'ai fait les juniors et cadettes.

Vous êtes fier de représenter la Guinée Équatoriale aujourd'hui ?

(Catégorique). Oui, mais c'est ça la vie. Nous savons d'où nous venons mais nous ne savons pas où nous finirons. Et si la Guinée Équatoriale me donne la chance de me mettre au devant de la scène africaine, ça ne peut que me faire plaisir. Et je serai à cœur de donner tout ce que j'ai.

Si la Guinée Équatoriale se qualifie, ça se pourrait qu'elle rencontre la Côte d'Ivoire ?

(Il est surpris). Ah bon ! Je n'y avais pas songé. Mais si nous devons rencontrer la Côte d'Ivoire, nous allons jouer notre chance. Mais il faudra se qualifier d'abord au premier tour. C'est cela le plus important.

La CAN est aussi pour vous un moyen de quitter ce pays et d'aller monnayer vos talents dans des championnats plus huppés…

Oui, bien sûr. Le football va très vite. Après le premier match, j'ai eu déjà beaucoup de contacts. On verra à la fin, mais je me sens prêt pour aller dans un plus gros championnat. ■

GUINÉE ÉQUATORIALE FACE AU SÉNÉGAL

Le Nzalang confiant, mais…

Dopée par sa victoire en match d'ouverture, la Guinée Équatoriale veut réaliser l'exploit aujourd'hui devant le Sénégal qui ne fait plus aussi peur.



Gilson Paulo, sélectionneur

Le bunker a tout l'air d'un petit palace. C'est au milieu d'un village, Bolondo, coupé presque de tout que le Nzalang nacional (Tonnerre) de la Guinée Équatoriale prépare son match d'aujourd'hui contre le Sénégal. Depuis le début de la CAN, la sélection guinéenne s'est réfugiée à Mbini, à 90 km de Bata et ne vient en ville que pour les matches et pour certaines séances d'entraînement. C'est dans un hôtel spécial peint en bleu ciel et qui trône fièrement à côté d'un pont en construction et aux abords de la plage que le Nzalang reçoit exceptionnellement certains journalistes présents. L'endroit, entouré d'une forêt verte et dense, est propice à la concentration et décourage le plus zélé des supporters. À la veille du match contre le Sénégal, la sélection locale respire confiance, sérénité, même si on sent une petite crainte. "Le Sénégal est favori de notre groupe et après sa défaite (1-2) contre la Zambie, il est obligé d'aller chercher un bon résultat. Nous sommes prêts, confie l'entraîneur du Nzalang. Pour autant, nous devons faire attention, parce cette équipe du Sénégal est très expérimentée".

La victoire des rouges en match d'ouverture a réveillé beaucoup de supporters et suscité un véritable élan de sympathie pour l'équipe nationale. "Il y a une grande attente de la part de notre peuple, c'est pour eux qu'on joue et il faudra répondre à cette attente", estime le capitaine Rodolpho Bodipo. Grand, beau, et attaquant vedette de l'équipe, Bodipo est la star du Nzalang. Le buteur sur lequel le peuple compte, même s'il est "conscient que cela ne sera pas un match facile. Car l'équipe du Sénégal est une bête blessée. Mais, cela peut-être un avantage pour nous, si nous jouons bien les contres".

Six nationalités différentes

A ses côtés, Rui Fernando Da Gracia, l'élégant libero, auteur d'un match énorme contre la Libye, sait qu'il aura du fil à retordre devant des attaquants sénégalais revanchards. "Demba Bâ, Papiss Cissé, sont de grands joueurs, ils font partie des meilleurs, mais il s'agira de les contrer collectivement. C'est l'équipe qui a fait un grand match face à la Libye, et c'est l'équipe qui doit répondre présente devant le Sénégal". Le collectif reste l'une des forces de cette sélection où cohabitent des joueurs aux origines diverses : Ivoirien, Mamadou Konaté (milieu de terrain), Brésiliens (le gardien Emmanuel Danilo Clementino et Ivan Bolado Palacios), Malien (Fousseyni Kamissoko), Libérien (Laurence Doe), Camerounais (Edjogo Owono, Fidjeu Tameta, Doualla Viera, et Narcisse Ekanga. Ce dernier confie : "Il n'est pas très difficile de nous retrouver dans cette équipe qui, malgré les différences d'origine, est devenue dans cette compétition le représentant de toute l'Afrique centrale". ■



Bodipo, capitaine de la Guinée Équatoriale

Il est le dernier de notre liste de portraits des 23 joueurs entamée au lendemain de la publication des élus du coach Amara. Demba Bâ, l'homme de Sénégal-Cameroun du 26 mars 2011, a eu une ascension difficile vers le sommet du football. Aujourd'hui, attaquant respecté en Angleterre, il savoure son statut de titulaire en équipe nationale et compte jouer un grand rôle dans cette CAN. Dès aujourd'hui…

Né un 26 mars…



NDIASSÉ SAMBE

Dans les registres d'or de l'histoire de l'équipe nationale, Demba Bâ est né le 26 mars 2011 aux environs de 21h au Stade Léopold Senghor. Alors que la pénombre s'était installée, enveloppant d'un voile noir les espoirs de battre le géant camerounais, Bâ a surgi, à la dernière minute du match, pour envoyer tout un peuple au paradis. A cet instant, le monde sait que ce but change définitivement l'avenir des deux équipes pour la CAN 2012. Le Sénégal est au ciel, le Cameroun à terre, grâce à un homme que personne ne voyait devenir le héros de cette soirée désormais historique.

Matraqué par le destin

Pour Demba Bâ, l'ascension vers le sommet a pris du temps. Elle a été longue, incompréhensible pour cet attaquant talentueux. "J'avais tout pour réussir. Ça a juste mis du temps. Le temps nécessaire pour en arriver là où je suis", analyse-t-il aujourd'hui. Demba Ba n'a pas fait les choses comme "tout le monde". Né à Sèvres, grandi au Havre, dans le même quartier que Mamadou Niang et Souleymane Diawara, l'actuel joueur de Newcastle n'a pas connu de centre de formation. C'est en sortant d'une filière sports-étude qu'il décide d'aller frapper dans les clubs comme Lyon, Auxerre, en se présentant comme… milieu défensif. Auparavant, il s'était testé avec bonheur dans un petit club de Montrouge à Paris où avait déménagé sa famille. Il ne sera pas accepté. Seul le FC Rouen (4e division française à l'époque) lui donne sa chance comme… attaquant. Il s'affirme en une saison et marque 7 buts avant de filer en première division belge, à Mouscron. Peu après son arrivée, il se blesse et reste indisponible huit mois. Ses dirigeants commencent à douter de lui, mais il les rassure très vite en marquant huit buts en 12 matches dès son retour. Hoffenheim, à l'époque avant-dernier de la deuxième division allemande, sent la bonne affaire et l'enrôle dans la foulée. Demba Bâ débarque en 2007 et contribue, avec 12 buts, à la montée du club de la ville de moins 3500 habitants. A l'étage supérieur, le joueur, refusé par Lyon et l'AJA savoure sa revanche et se révèle à l'Europe. Avec le Bosnien Nenad Ibesevic, il forme le plus redoutable duo d'attaquants de la Bundesliga. Le Sénégalais marque 14 buts et Hoffenheim finit 7e du championnat. La suite est moins belle. Touché par des blessures à répétition, Demba Bâ effectue une saison et demi moyenne (11 buts) avant de décider qu'il était temps de partir découvrir le championnat de ses rêves : l'Angleterre. Stoke City l'accueille avant de le lâcher prétextant une malformation cardiaque. Le joueur est amer. West Ham, club relégable de la Premier League lui tend la perche. Quelques semaines plus tard le club londonien rend visite à Stoke. "Sans rancune", le Sénégalais s'offre un triplé retentissant face au club qui ne voulait pas de lui. Mais malgré les réalisations de Demba Bâ, West Ham est relégué. Auteur de 7 buts en 12 matches, l'international sénégalais, lui, a eu le temps de séduire Alan Pardew, l'entraîneur de Newcastle. Direction le Nord-Est de l'Angleterre chez les Magpies. L'attaquant sénégalais débarque presque dans l'anonymat. Il ne va pas tarder à se faire connaître dans toute l'Angleterre. En 19 matches, Bâ inscrit 15 buts en Premier League. Deuxième au classement des meilleurs artificiers d'Angleterre, il n'est devancé que par le Hollandais volant, Van Persie. Le Sénégalais détonne et étonne dans l'élite anglaise, et finit par être élu joueur du mois de décembre dernier. "Ça m'a fait drôle. Pour un Sénégalais, ce n'est pas rien, confie Demba Bâ. Je suis seulement le quatrième Africain au palmarès. Mais je ne m'enflamme pas. Je sais qu'il est possible de très vite retomber dans l'anonymat".



Intermittent…

Demba Bâ est en équipe nationale depuis 5 ans ; pourtant, on a toujours l'impression qu'il fait partie des derniers venus, car pendant longtemps, les blessures ont fait de lui un intermittent de la Tanière. C'est en 2007 qu'il débarque en équipe nationale et marque son premier but lors de sa première sélection contre la Tanzanie. Mais la suite est moins belle, puisque blessé, il n'est pas retenu pour la CAN 2008. Après le naufrage de Tamale, la reconstruction est entamée. Amara compte sur l'attaquant d'Hoffenheim et l'appelle dès son premier match face à la Grèce. Il joue 21 minutes. Après, il a fallu s'armer de patience, car celui qui n'a connu le Sénégal qu'à l'âge de 19 ans, doit vivre avec la concurrence de Niang, Moussa Sow, meilleur buteur du Championnat de France 2010/11, et Papiss Cissé dauphin de Mario Gomez la saison dernière en Allemagne. Il doit se contenter de peu ; seulement 30 minutes pendant les éliminatoires de la CAN, mais en profite pour marquer deux buts.



Aujourd'hui, le joueur de Newcastle, à la faveur d'une demi-saison tonitruante, a bousculé la hiérarchie au sein de l'attaque des Lions au point de commencer la CAN dans la peau du titulaire. Si le premier match face à la Zambie ne lui a pas porté bonheur, Demba Bâ n'a pas peur de perdre sa place dès aujourd'hui face à la Guinée Équatoriale. "Tout le monde a envie d'être titulaire, mais honnêtement si un autre l'est, on sera contents pour lui, et surtout derrière lui", souligne-t-il. Auteur de l'unique but du match amical contre le Soudan le 12 janvier dernier, son quatrième en sélection, il pense d'abord au collectif. "Cela fait deux ans qu'on se prépare à cette compétition. On est une bande d'amis, la plupart se connaissent depuis très longtemps. La bonne humeur au sein de notre équipe va nous faire aller loin !" A condition de transposer son efficacité de Newcastle pour battre les Équato-Guinéens ce soir. ■

Fin







LA PREMIÈRE SÉLECTION

Juin 2007, le Sénégal doit entamer les éliminatoires de la CAN 2008 au Ghana. Henryk Kasperzak convoque Demba Bâ auteur d'une bonne saison en Allemagne avec Hoffenheim. Avec le nouveau promu, l'attaquant sénégalais marque 12 buts et fait sensation en Bundesliga. Il est convié avec les Lions pour aller défier à l'extérieur la Tanzanie et le Mozambique. Le Haal pulaar débarque dans la Tanière en regroupement à Paris et se met à l'aise. Grand, costaud, et puissant, il impressionne les joueurs et le staff technique. "Ça, c'est un vrai attaquant", s'écrie même Lamine Ndiaye à l'époque adjoint du sélectionneur Franco-Polonais. Demba Bâ transforme les impressions en réalité quelques jours plus tard. Titularisé le vendredi 1er Juin 2007 face à la Tanzanie, il marque le but égalisateur, qui sauve les Lions face aux Taïfa stars.



REPÈRES

Demba Bâ
né le 25 mai 1985 à Sèvres (France)
Taille : 1m90
Poids : 82 kg
Poste : Attaquant
Clubs successifs :
Rouen (2005-2006) ; Excelsior Mouscron (2006-2008) ; Hoffenheim (2008 déc 2011) ; West Ham Utd (déc 2011-juin 2011) ; Newcastle United (2011-…)



GROUPE D (PREMIÈRE JOURNÉE)

Le Ghana s'impose dans la douleur

Quart-de-finaliste de la dernière Coupe du monde (éliminé par l'Uruguay), le Ghana a débuté la CAN 2012 par une victoire difficile face au Botswana (1-0). L'homme de la rencontre n'est autre que le Lyonnais John Mensah. Le défenseur a d'abord inscrit l'unique but de la rencontre, sur corner (25e). Puis il s'est sacrifié pour les siens en empêchant Ramatlhakane de filer seul au but. Une faute à l'entrée de la surface et en position de dernier défenseur qui lui a toutefois valu un carton rouge (66e). Si la première période avait été très tranquille pour les Black Stars, la deuxième fut plus délicate, notamment en raison de leur infériorité numérique. Mais le Ghana des frères Ayew, tous deux titulaires, a tenu bon.

Le Mali sourit, la Guinée peut s'en vouloir

Quelques heures après la victoire du Ghana aux dépens du Botswana dans le groupe D, le Mali en a fait de même face à la Guinée (1-0). Sous la houlette d'Alain Giresse, les Aigles ont fait la différence grâce au Nancéien Bakaye Traoré, auteur d'une frappe gagnante à l'entrée de la surface déviée par un adverse, suite à un joli festival technique signé Modibo Maïga (31e). Les coéquipiers de Seydou Keita, souvent mis en danger, notamment en deuxième période, ont fait le dos rond face aux assauts répétés d'Ismaël Bangoura, Ibrahima Traoré ou encore Pascal Feindouno et ont tenu bon jusqu'au bout. Ils sont donc à égalité avec les Black Stars en tête de la poule. De leur côté, les joueurs du Sily national, défaits d'entrée, devront, absolument réagir lors de leur prochaine rencontre face au Botswana, samedi prochain. ■

(FRANCEFOOTBALL.FR)

MATCH GUINÉE / MALI - À LA MÉDINA

La défaite installe le doute chez les Guinéens…

AMADOU THIAM

On l'appelle Oustaz, ce ressortissant guinéen, vendeur de café et fervent supporter de la Guinée. La barbe bien soignée, les écouteurs aux oreilles, il apparaît, à moins de dix minutes du match Mali-Guinée, avec un pullover comme pour se protéger du froid. Quelques minutes à peine, une vague se pointe à ce magasin sis à la Médina. Comme un lieu de rendez-vous, les ressortissants guinéens, plus d'une dizaine, se sont installés sur deux bancs rangés devant l'une des portes d'un magasin. Connus pour leur attachement à leur sélection nationale de football, ils n'ont pas voulu rater un seul instant de la rencontre. Tous, les yeux rivés sur le téléviseur de l'autre côté d'une grille. En attendant le coup de sifflet pour lancer les hostilités, Oustaz échange en mandingue avec un compatriote dans une ambiance mouvementée. La partie démarre et la Guinée obtient sa première occasion par l'intermédiaire de son attaquant qui bute sur le gardien malien. Un jeune, croyant au but, sursaute de sa place et donne un coup de poing au mur. Le Syli national continue de dérouler son jeu et donne confiance aux supporters. Oustaz, amené par cette vague d'espoir, range ses bagages et entre à l'intérieur de la boutique pour mieux suivre le match. Dehors, les Guinéens viennent grossir les rangs. "Que Dieu donne la victoire à la Guinée", lance une fille, écouteurs aux oreilles. Moussa, vendeur de sandwich se lève de sa place et rejoint son étal. Pour ne pas rater une minute de la rencontre, il allume sa radio et met le son à fond. Mais le but malien vient assommer les supporters, qui ne perdent pas confiance malgré tout. Les coéquipiers de Pascal Feindouno essayent d'égaliser, mais se heurtent à la défense malienne "C'est fini", s'écrie un inconditionnel du Syli, mécontent de l'occasion ratée par un attaquant. Il se lève pour ne plus revenir. Oustaz, lui, ressort de la boutique avec ses bagages et se réinstalle comme pour montrer sa frustration. A la reprise, les commentaires reprennent. D'autres supporters rejoignent leurs compatriotes. Un vieux, non rassuré de la prestation des Guinéens, se met à répondre aux éloges d'un jeune, sans doute l'un des seuls à soutenir à fond son équipe. "Ils ne vont jamais égaliser, tu le sais", soutient le vieux. Le jeune supporter, casquette bien vissée, et pour encourager son équipe crie : "Allez le Syli ! Vos frères vous regardent". Le vieux quant à lui joue les humoristes et fait rigoler l'assistance. La fin du match se rapproche, les Guinéens croient à une égalisation, mais la chance ne leur sourit pas. Un autre supporter, contrairement au jeune souteneur, perd espoir. Il se met à l'écart et répond à celui qui croit toujours à une égalisation : "Qui va marquer ? Tu crois que ces joueurs-là vont égaliser ?". La Guinée finit par s'incliner (1-0) et semer le doute chez les supporters qui sortent sans commentaire pour reprendre leurs activités. ■

EN BREF...

SÉNÉGAL

Le ministre des Sports galvanise les Lions

Le ministre d'État, ministre des Sports qui a partagé le dîner avec la sélection nationale et l'ensemble de la délégation, a fait part d'un communiqué parvenu à notre rédaction. A l'issue du dîner, Abdoulaye Makhtar Diop a remonté le moral aux joueurs et les a exhortés à continuer à représenter dignement le Sénégal comme ils l'ont toujours fait. Ceci, malgré la défaite concédée en match d'ouverture (2-1) face à la Zambie. Tout en saluant l'esprit convivial qui a toujours prévalu au sein de la Tanière, le patron du Sports en a profité pour encourager les Lions qui bénéficient aujourd'hui des soutiens du chef de l'État, Me Abdoulaye Wade et de son gouvernement mais aussi du peuple sénégalais.

NIGER

Fracture du péroné pour Kalala

Le joueur du Mans FC, Amadou Moutari Kalala, a quitté ses partenaires nigériens engagés à la CAN. Victime d'un tacle du Gabonais Stéphane Nguema lors de Niger-Gabon lundi, le jeune attaquant, qui venait de fêter ses 18 ans, a le péroné gauche fracturé. Il va quitter le Gabon et rentrer en France pour se faire soigner par les médecins du Mans. Une délégation gabonaise devrait lui rendre visite dans les prochains jours pour s'excuser.

CÔTE D'IVOIRE

Zokora opérationnel

L'international ivoirien Didier Zokora, suspendu pour le match d'ouverture face au Soudan (1-0), effectuera son retour contre le Burkina Faso, ce jeudi, lors de la 2e journée de la Coupe d'Afrique des nations (groupe B). L'ancien joueur de Saint-Étienne est habituellement associé à Kolo Touré en défense centrale.

AU PLATEAU

… Entre anxiété et joie chez des Maliens de Dakar

Les supporters maliens du marché "Cuub Mali" en face de la gare du Petit train bleu ont laissé éclater leur joie suite à la victoire (1-0) de leur équipe sur la Guinée en match de poule de la Can 2012.

MAMADOU LAMINE SANÉ



Un climat hystérique, une atmosphère anxieuse. Il y avait du tout hier soir au marché "Cuub Mali", sis à la gare du train bleu de Dakar. Pendant la rencontre entre les Aigles et le Syli, la communauté malienne a rangé marchandises pour suivre le match. Mais l'image forte restera sans doute celle de Niassy Coulibaly. Après le but du milieu de terrain malien, Bacary Traoré, ce ressortissant malien s'est mis dans un autre état. Le tir le pousse en dehors de lui-même. Niassy accourt vers le téléviseur, le soulève tout haut avant de le remettre à sa place. "Mali puissansi (Mali en puissance)", crie-t-il très fort. À l'image des autres supporters, cette réalisation qui scelle le sort du match Mali-Guinée Conakry (1-0) a provoqué l'hystérie au marché "Cuub Mali" chez les Maliens. Mais par moments, cette ambiance hystérique a laissé place à l'angoisse et l'anxiété, surtout lorsque Ismaël Bangoura du Syli national a raté l'égalisation à la 40e mn.

En seconde période, les visages sont plus fermés, l'inquiétude règne dans le hall du marché. Les bras serrés entres les deux cuisses pour certains, les mains sur les joues pour d'autres. L'excité Niassy, lui, ne cesse de trembler. La fin du match approche, la Guinée pousse, les supporters maliens crient. Ils ne peuvent plus tenir devant cette pression. Ils se serrent pour s'encourager. Les doubles actions dangereuses guinéennes (75e et 77e mn) ont failli faire des arrêts cardiaques avec leurs cris "hé Allah !". Le danger persistant aux arrêts de jeu, et comme si l'arbitre tunisien était capable de les entendre, ils criaient : "Arbitre a bana (arbitre, c'est fini)". Le coup de sifflet final retentit, le Mali remporte le match, le jeune Moussa file vite aux toilettes pour pisser, comme pour manifester son soulagement après de longues minutes d'anxiété. ■

REVUE TOUT TERRAIN

LILLE

Sow attendu à Fenerbahçe

Alors qu'il hésitait à rejoindre Fenerbahçe suite aux menaces qui pèsent sur le club turc en raison de soupçons de corruption, Moussa Sow (26 ans, 18 matchs et 6 buts en L1 cette saison) devrait tout de même terminer la saison du côté d'Istanbul. Selon Le Parisien, l'attaquant lillois, qui dispute actuellement la CAN avec le Sénégal, serait attendu ce jeudi à Fenerbahçe pour y signer son contrat de quatre ans et demi. Les Dogues devraient récupérer 10 millions d'euros plus 3 de bonus à prévoir dans la transaction.

TOGO

Six aux manettes

Didier Six a été nommé ce mardi au poste de sélectionneur du Togo. L'ancien international français s'est engagé pour deux ans et succède à Thierry Froger qui avait démissionné de ses fonctions en mars 2011. Son objectif principal sera double, à savoir qualifier les Éperviers pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (Can) ainsi que pour la Coupe du monde 2014.

PARIS SG

Tevez ne viendra pas

Le Paris Saint-Germain a mis fin aux négociations avec Carlos Tevez, l'attaquant international argentin de Manchester City. "Il y avait une opportunité, on l'a étudiée, on a fait une belle offre mais on n'a pas réussi à se mettre d'accord. On ne va pas exagérer dans nos propositions. Donc on arrête. C'est fini", a déclaré, ce mardi à lequipe.fr, Leonardo, le directeur sportif du PSG.

MONACO

Casoni favori sur le Rocher ?

Après la nomination d'Evgueni Smolentsev au poste de directeur exécutif et de Filips Dhondt à celui de directeur général, le nouveau propriétaire de l'AS Monaco, Dimitri Rybolovlev, réfléchit à une révolution encore plus poussée. Selon France Football de ce mardi, l'avenir de Marco Simone, arrivé sur le banc monégasque mi-septembre, est incertain. D'après FF, Bernard Casoni, démis de ses fonctions à Évian Thonon-Gaillard durant la trêve hivernale, a été proposé. Reste à savoir s'il sera choisi, car d'autres candidats sont en lice...

HAND - EURO (H)

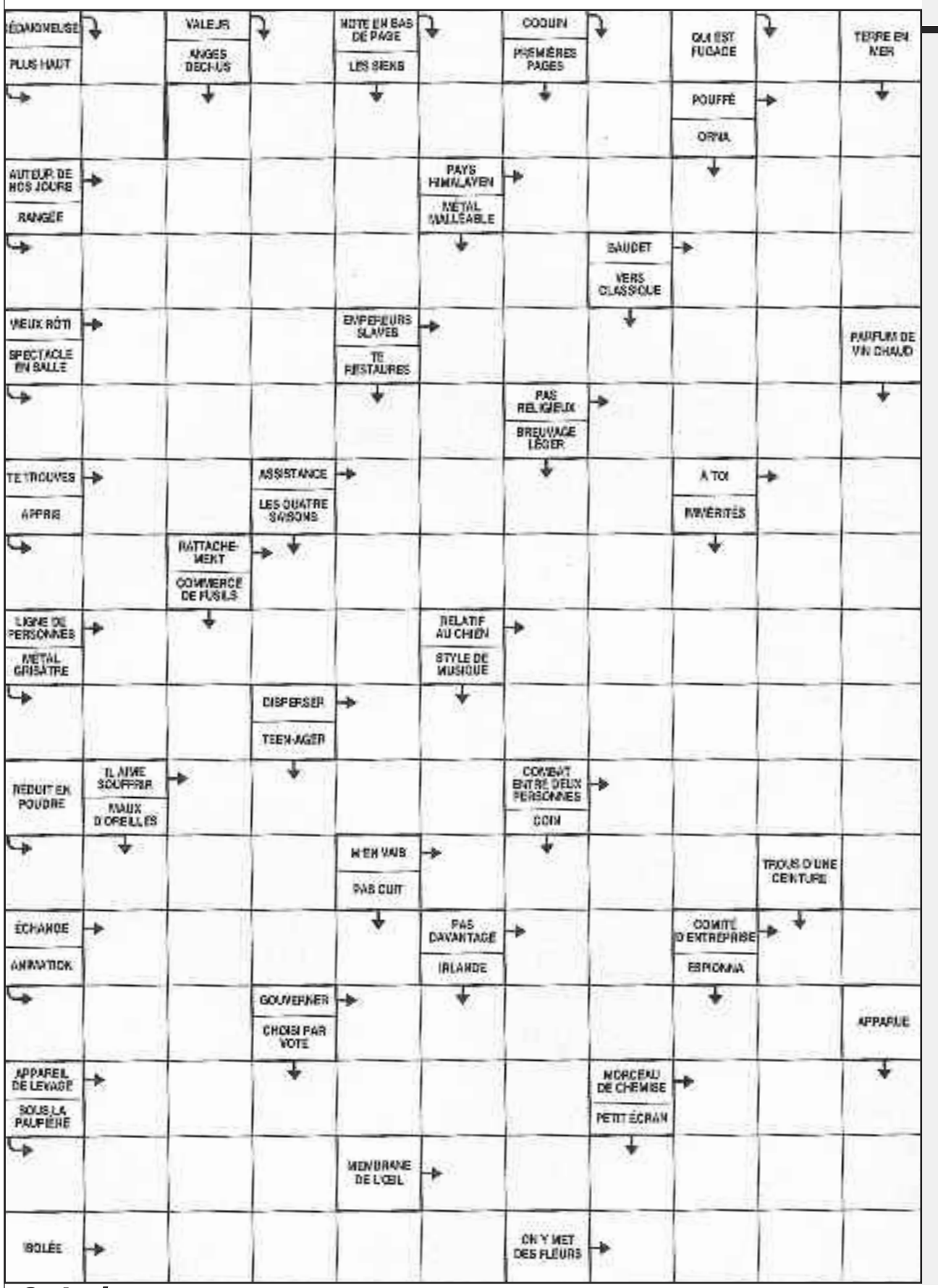
Cette fois, c'est bien fini

L'équipe de France a été battue par la Croatie (29-22) mardi à Novi Sad. Elle est officiellement éliminée de l'Euro 2012. Pour la première fois depuis 2004 et les Jeux Olympiques d'Athènes, l'équipe de France ne sera pas dans un dernier carré. Pourtant les Bleus ont été bons... mais pendant quarante-cinq minutes. Et, ça, ça n'a pas pardonné. Dans le dernier quart d'heure, les Français ont pris un 4-10, se sont liquéfiés devant le but adverse. Comme ça avait été le cas lors de leur précédentes sorties. Rideau sur les Bleus. Ils ont dominé la planète handball pendant quatre ans. Une performance rare, extraordinaire. Mais dimanche à Belgrade, il y aura un nouveau champion d'Europe.

ESPAGNE-COUPE (1/4 FINALE RETOUR)

21h Barcelone- Real

MOTS FLÉCHÉS • N°185 (FORCE 2)



Horoscope

Bélier
Certains jours ne sont pas de bons jours et le ciel aimerait vous envoyer un de ceux-là. Les choses pourraient aller mal, mais finalement tout va s'arranger une fois que la chance aura tourné. Soyez très prudent, vos finances pourraient en prendre un coup.

Taureau
La forme (et la chance) vont encore vous sourire. Il serait bon de rectifier certaines décisions importantes prises un peu à la hâte. Vous saurez trouver un excellent compromis qui mettra tout le monde d'accord. La route est toute tracée pour une parfaite concrétisation.

Gémeaux
Vous voulez sauver à tout prix les apparences mais la vérité crève les yeux. Dites simplement quelles sont vos intentions pour l'avenir et l'on risque de vous croire sur parole. Vous êtes à même maintenant de pouvoir afficher vos intentions avec optimisme et bonne humeur.

Cancer
Utilisez votre pouvoir de persuasion pour obtenir ce que vous voulez, l'opportunité vous en est offerte. C'est le bon moment pour pouvoir demander la faveur que vous souhaitez car votre interlocuteur sera dans de bonnes dispositions d'esprit à votre égard.

Lion
Un décision surprenante à votre égard pourrait être évitée si vous savez présenter une habile requête à une personne qui vous est plutôt favorable. Ne cherchez pas trop à savoir comment vous parviendrez à obtenir une décision très favorable dans une affaire délicate.

Vierg
Vous allez pouvoir parvenir à vos fins. C'est l'arrivée pour vous après une route longue, difficile et sinueuse. Vous ressentirez un vif contentement. Mais attention ne vous reposez pas pour autant sur vos lauriers. Continuez à persévérer et ce sera la grande récompense du cœur.

Balance
Quand il s'agit du moral et de la forme, le ciel vous soutient. Vous reprenez confiance en vous. Votre esprit aventureux vous permettra de prendre certains risques pour pouvoir montrer aux autres comme à vous-même ce dont vous êtes capable

Scorpion
Vous vous demandez pourquoi toutes les rencontres que vous faites sont toujours les mêmes et vous ressentez du ressentiment parce que rien n'évolue. Vous aurez bientôt la chance de construire des relations nouvelles et passionnantes.

Sagittaire
Une certaine personne que vous n'avez pas en odeur de sainteté vous fera une proposition inattendue que vous serez tenté de refuser en bloc. Vous prendrez soin d'y regarder à deux fois avant de prendre une telle décision engageant votre responsabilité personnelle.

Capricorne
Si vous avez décidé d'entreprendre quelque chose maintenant, faites-le sans attendre car le moral sera là pour vous aider. Accrochez-vous car la partie risque d'être difficile à mener. Vous avez tous les atouts en main pour réussir, faites preuve de courage.

Verseau
N'ayez aucune crainte, on conserve une très bonne image de vous. Vos inquiétudes relatives aux sentiments d'une personne proche de vous ne sont pas tout à fait fondées. Vous aurez sans doute votre mot à dire quant à une attitude incertaine face à une situation particulière.

Poissons
Des problèmes personnels pourraient survenir si vous ne faites pas attention à ce que vous dites. On dit souvent que la parole est d'argent mais que le silence est d'or. Faites en l'expérience et tout le monde sera très heureux d'une plus grande discrétion.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS • N°184 (FORCE 2)

	L	O	R	P		E				
P	A	N	T	O	U	F	L	A	R	D
	P	I	E	U		A	U	T	R	E
M	E	C		E	P	I		R	A	B
	R	E	S	S	A	S	S	E		R
T	E		E	T	C		A	S	T	I
	A	U	X		T	A	S		A	S
M	U	S	E	L	E	R		C	I	
		U	S	A		E	T	A	L	S
A	C	E		T	U	T	E	L	L	E
	A	L	P	I	N	E	S		E	N
A	P	L	A	N	I		T	I	C	S
	T	E	L		E	S	S	O	R	
S	I		I	S	S	U		T	A	C
	V	O	E	U		E	T	A	Y	E
R	E	P	R	I	S	E	E		O	N
	R	A	S	E	E		S	E	N	T

SUDOKU N°184

5	9	3	2	1	4	8	7	6
1	4	7	5	6	8	9	2	3
6	2	8	7	3	9	5	4	1
2	7	9	3	5	1	4	6	8
4	5	1	8	9	6	7	3	2
3	8	6	4	7	2	1	5	9
7	6	5	9	8	3	2	1	4
8	1	2	6	4	5	3	9	7
9	3	4	1	2	7	6	8	5

Prières

HEURES DE MESSE
- Cathédrale : 7H
- Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
- Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES

• Fadiar :	05:57
• Tisbar :	14:15
• Takussan :	17:15
• Timis :	19:36
• Guéwé :	20:36

Humour

Chasse au lapin

Trois groupes de militaires, de gendarmes et de policiers s'ennuyaient. Ils décidèrent alors de faire un concours de chasse au plus gros lapin.
Les militaires partirent et ramenèrent un beau gros lapin d'au moins 3 kg.
Les gendarmes à leur tour ramenèrent aussi un lapin mais hélas d'à peine 2 kg.
Au tour des policiers. Une heure passée, deux heures passées... trois heures, quatre heures,....
Les militaires et les gendarmes commencent à s'inquiéter et partent à leur recherche. Ils trouvent les policiers autour d'un cochon qu'ils sont en train de passer à tabac, en le bastonnant sans merci et en répétant à tour de rôle :
- AVOUE QUE T'ES UN LAPIN !

SUDOKU N°185

3	2			7		1	4	
4					8	6		
	1		4	5			2	
	6	4	3		5			
		7				5	1	
1			7	9			8	6
2				6		9	7	
	8		9					3
6	7		8	3		4		

ESCROQUERIE ENTRE DAKAR ET ISTANBUL

L'axe Dakar-Istanbul est très propice aux affaires depuis quelques années. En atteste le niveau très appréciable des échanges commerciaux entre les deux pays salué par les autorités des deux gouvernements. Seulement, cela s'accompagne souvent d'escroquerie, d'abus de confiance, etc. Une affaire lourde d'un demi-million de dollars, soit près de 500 millions francs Cfa est sur le point d'empoisonner les relations entre les deux États au point de mobiliser même les services diplomatiques turcs.

Des Turcs roulés dans de la ferraille à 500 millions

FATOU SY

Le deal, qui n'a jamais pu être effectif, aurait dû porter sur 7000 tonnes de ferraille que le GIE "Djanatou Nahim", représenté par Mandiaye Sylla et Pape Fara Diop, devait livrer à la Société de droit turc "Yaman Cikolata" établi à Istanbul et dont le Directeur est Remzi Yaman. Le contrat qui scelle l'accord est signé à la date du 19 août 2011. Dans le document, dont EnQuête détient copie, il est écrit ceci : "Monsieur Remzi Yaman au nom de la société Yaman Cikolata (…) verse au Gie Djanatou Nahim sis Hann Maristes 2 N°Z24 (…), la somme 500.000 dollars pour l'achat de débris de ferraille. En contrepartie, Mandiaye Sylla donne en garantie 68 parcelles de terrains de 150 mètres carrés (l'unité) (…), dont la valeur vénale est estimée à la somme de 306 millions de francs Cfa par Me Boubacar Diatta, expert". La partie turque s'engage à compléter jusqu'à hauteur du montant convenu (Ndlr, 1.890.000 dollars), une fois que la marchandise sera réceptionnée, alors que Mandiaye Sylla, au nom du Gie qu'il représente, s'engage à restituer, à défaut, le montant déjà versé. Le deal est ficelé et bonjour les dégâts.

Pour forcer la main des Turcs, Mandiaye Sylla joint un document attestant une cession de 68 lots de 150 m2 l'unité - terrains tous localisés à Mbao - aux hommes d'affaires sénégalais. Des terrains supposés avoir été cédés selon les règles qui président à l'affectation du patrimoine foncier de l'État. Or, les services des Impôts et Domaines ne semblent pas être au courant d'actes administratifs posés dans ce sens. Ce qui fait croire à l'usage de faux en écritures.

En tout état de cause, du fait de blocages dans l'exécution du contrat pour l'acquisition de débris de ferraille, Remzi Yaman constitue des conseils sénégalais et portent l'affaire en justice. Car, dans les termes du contrat, il est bien établi que la livraison de la ferraille devait se faire dans les 30 jours qui ont suivi la réception des 250 millions de francs Cfa, effectivement constatée par les livres de la Banque atlantique. Aucun des termes de l'accord n'ayant été respecté, voilà donc que la machine judiciaire est mise en branle.

Aussi, une plainte pour escroquerie contre Mandiaye Sylla et Pape Fara Diop, portant sur 250 millions de francs Cfa, a-t-elle été déposée chez le procureur de la République près le tribunal hors classe de Dakar. Ce, après plusieurs relances infructueuses, sous forme de mises en demeure.

Dans la plainte, la partie turque explique comment elle a été roulée dans la farine par des affairistes qui ont usé de manœuvres frauduleuses, "notamment en présentant le rapport du 'Bureau Veritas' qui ne pouvait attester de leur propriété sur la ferraille". Une faille établie par voie de sommation interpellative, en date du 21 décembre 2011, qui révèle que si la ferraille existe bel et bien, elle n'a jamais été la propriété de Pape Fara Diop et Mandiaye Sylla.

Le dossier a été piloté par la Section de recherches de la Gendarmerie nationale, qui, après bouclage de l'enquête, a remis ses conclusions au procureur qui va décider de la suite à donner à cette affaire... ■

GRÈVE DES TRANSPORTEURS D'AUJOURD'HUI

La Direction des transports routiers a tenu un point de presse hier dans la salle du contrôle financier, au building administratif de Dakar. Certains responsables syndicaux de transports étaient aussi de la partie pour exprimer leur désapprobation à propos de cette grève.

Pas de consensus autour du mot d'ordre

KHADY FAYE

La réussite de la grève des transporteurs des 1er et 02 janvier derniers risque de ne pas se répéter. En effet, les transporteurs du groupement AFTU, les chauffeurs de la banlieue, le syndicat des chauffeurs de taxis, la Fédération nationale des opérateurs privées entre autres étaient tous présents au point de presse pour exprimer leur désapprobation à la grève des transporteurs qui sera entamée aujourd'hui. De plus, le directeur des transports routiers, Dramé Seck a révélé qu"'aucun préavis de grève n'a été déposé à la direction des transports, donc la grève est illégitime". Le gouvernement du Sénégal qui avait reçu une délégation du Syndicat national des transports routiers du Sénégal (Sntrs), avait mis en place une commission technique qui devait réfléchir à la plate-forme revendicative des transporteurs. Cette commission a produit un rapport qui récapitule les réponses apportées aux différents points soulevés par le syndicat. "À la suite des échanges, le syndicat a jugé insatisfaisantes les réponses concernant trois doléances sur les douze que compte la plateforme revendicative. Il s'agit notamment de celles portant sur le carburant, les assurances et les tracasseries policières", informe Dramé Seck. En outre, Dramé Seck a jugé que pourtant "des efforts notoires ont été consentis par le gouvernement sur ces trois points, avec la baisse du litre de carburant de 26 francs et de 08 francs alors que la tendance est à la hausse".

Gora Khouma : "Ce n'est pas le bon moment…"

Les transporteurs qui ont décidé de ne pas suivre le mouvement ont ainsi demandé à l'État de leur assurer la sécurité, pour qu'ils ne soient pas en danger. C'est le cas de Modou Mboup, chargé de revendications des transporteurs de l'AFTU qui explique : "Nous n'allons pas suivre le mouvement et demandons aux autorités de ce pays de mettre à chaque rond-point assez d'éléments de sécurité pour assurer nos arrières". Et d'informer sur les dangers de cette grève : "Trois jours, c'est beaucoup de pertes, certains transporteurs profiteront du Gamou pour rattraper tout ce qui a été perdu, donc il risque d'y avoir beaucoup d'accidents de la route. Gora Khouma, secrétaire général du Sntrs est quant à lui d'accord pour la grève, jugeant le carburant trop ; mais pour lui : "Ce n'est pas le bon moment, parce que le "Bourde" de Tivaouane commence aujourd'hui (hier) et le fils aîné du Khalife général des Tidianes m'a appelé pour me demander de ne pas prendre part à cette grève, et je n'y prendrai pas part tant que le Gamou ne sera pas fini". ■

RÉINTEGRATION DES POLICIERS RADIÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

218 policiers renfilent leur tenue

AMADOU THIAM (STAGIAIRE)

Le 28 avril 1987, une loi votée à l'Assemblée nationale radiait 1050 policiers de la Fonction publique. 25 ans après, 218 d'entre eux retrouvent leur ancienne tenue et réintègrent la police d'État. La cérémonie a eu lieu, hier à l'école où ils ont été formés, l'École Nationale de Police et de Formation Permanente. Et ceci, en présence des ministres de l'Intérieur Ousmane Ngom et Aliou Sow des Collectivités locales, des directeurs de l'École, de la police nationale et des proches des nouveaux réintégrés. Ces agents, après des années d'inactivité, ont subi, pour leur retour, un stage de recyclage et suivi des modules de formation pour leur permettre de retrouver les réflexes et acquis sans doute perdus. Pour Boubacar Sadio, coordonnateur des policiers radiés et fustigeant cette loi, cet acte vient réparer la plus grande injustice faite à des fonctionnaires dans notre pays. Parmi ces exradiés de la police, certains avaient été réintégrés en 1993. Mais pour Me Ousmane Ngom, cette précédente réintégration n'a pas suffi à cicatriser les plaies. À savoir les difficultés qu'enduraient les autres. Il faut souligner que depuis leur radiation, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Car nombre d'entre eux ont perdu la vie et ont laissé derrière eux des veuves et des orphelins. Ainsi, selon le ministre d'État ministre de l'Intérieur, ils seront aidés à travers des activités génératrices de revenus. Il en sera de même pour les retraités. Une autre décision prise par le ministre est celle de mettre les policiers réintégrés au même pied que leurs autres collègues de la corporation. Autrement dit une harmonisation des statuts. Boubacar Sadio qui était, lui, en service à Ziguinchor, pense que cette radiation était une "injustice jamais égalée" au Sénégal. Il ajoutera ensuite : "Nous étions sereins et sommes restés nous-mêmes durant toute cette période". Un défilé des différents corps et une prise d'armes a mis fin à cette cérémonie.

Pour rappel, ces policiers avaient été radiés de la police suite aux événements des 13 et 14 avril 1987. ■

AVEUX D'UN ENSEIGNANT ET D'UN ETUDIANT SURPRIS EN ÉBATS SEXUELS SUR LA CORNICHE

"Nous voulions satisfaire notre curiosité"

Un inspecteur de l'éducation et un étudiant ont été condamnés hier, par le tribunal des flagrants délits de Dakar à quatre mois de prison ferme pour attentat à la pudeur et acte contre-nature. Ousseynou Gaye et Ulrich Leyinda ont été surpris en pleins ébats sexuels sur la Corniche.

FATOU SY

"On a voulu s'y frotter, on s'y est piqué". C'est ainsi qu'a expliqué le prévenu Ousseynou Gaye, les faits d'acte contre-nature et d'attentat à la pudeur pour lesquels, il a comparu hier, en compagnie de l'étudiant gabonais, Ulrich Leyinda. Selon l'inspecteur de l'éducation, marié et père d'un enfant, c'est à travers le réseau social facebook qu'il a connu l'étudiant qui est en année de master. Pour la suite, a-t-il confessé dans une salle ahurie, il poursuit: "Nous avons échangé nos numéros de téléphone et au cours de nos échanges, nous avons abordé la question de l'homosexualité". Poursuivant, il a ajouté: "Nous nous posions des questions sur le phénomène. C'est ainsi que je lui ai avoué qu'étant adolescent, j'avais vécu une expérience malheureuse. À ce moment-là, j'avais 15 ans". Seulement, les deux amis ne se sont pas limités à une discussion mais ils ont voulu passer à l'acte en se donnant rendez-vous sur la corniche, plus précisément à la plage du monument du Souvenir africain. C'était le 19 janvier dernier, aux environs de 19 heures. Manque de pot, les deux partenaires ont été surpris par un élève-policier. Celui-ci a déclaré dans le procès-verbal : "Ousseynou Gaye était accroupi sur un rocher tandis Ulrich avait un préservatif". "C'était une tentative. Nous ne sommes pas passés à l'acte. Nous voulions satisfaire notre curiosité", ont avoué tour à tour les prévenus. "J'étais à demi-nu et lui, n'était même pas en érection", a soutenu Ousseynou Gaye. Celui-ci sera conforté par l'étudiant à qui le représentant du parquet a demandé pourquoi il se "trimbale avec des préservatifs si ce n'était pas pour passer à l'acte". "Je l'avais oublié dans la poche de mon jean car je l'avais acheté trois jours auparavant. J'en achète à chaque fois que ma femme est en période d'ovulation", a-t-il répondu. Un argument de défense qui n'a pas convaincu le substitut du procureur. Celui-ci a requis six mois ferme contre les prévenus. Pour la défense, les prévenus ont plutôt besoin de suivi psychologique et non d'être emprisonnés. Aussi ont-ils condamné l'acte commis par leurs clients avant de solliciter la relaxe pure et simple. Leur appel n'a pas été entendu par le tribunal qui, après délibéré, a condamné Ousseynou Gaye et Ulrich Leyinda à quatre mois de prison ferme. ■

F. SY

10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS ET UNE AMENDE DE PLUS D'UN MILLIARD AU CUISINIER TCHÈQUE

Un ressortissant tchèque a été condamné hier, par la Cour d'assises de Dakar à 10 ans de travaux forcés et à une amende d'un milliard 107 millions de francs Cfa pour contrebande et trafic international de cocaïne.

Il avait fait entrer de la cocaïne d'une valeur de 369 millions de F Cfa



Saisie de cocaïne au Sénégal le 2 août 2007

FATOU SY

"Je m'excuse. Je regrette. Mon plus grand rêve, c'est de retrouver ma mère, mon frère ainsi que ma sœur". Frantisek Vospil qui a lancé ces mots à la Cour d'assises de Dakar, devra attendre jusqu'en 2018. Car, hier, il a été condamné à 10 ans de travaux forcés pour avoir été reconnu coupable de contrebande et de trafic international de cocaïne. Ce ressortissant tchèque devra payer une amende d'un milliard 107 millions de franc Cfa. Pourtant, le projet de l'accusé était juste de découvrir le pays de la Teranga après des vacances passées au Brésil. Seulement, en quittant l'aéroport de Sao Paulo, un individu lui a remis une valise à remettre à un certain Georges établi à Dakar. Selon ses dires, l'individu lui a même fait une réservation à l'hôtel "Tahiti" en lui faisant croire que la valise contenait des habits pour bébé.

Victime de sa naïveté

Cependant, à son arrivée à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar, le 16 juillet 2009, à bord d'un vol Turkish Airlines, les douaniers ont découvert que la valise contenait en réalité de la cocaïne d'une quantité de 7 kg 380 d'une valeur de 369 millions de francs. La drogue était dissimulée dans quatre parquets noirs enveloppés dans des draps et à l'intérieur des cavités aménagées dans des sacs pour dame et quatre autres paquets collés dans les doubles fonds. A la barre, Frantisek Vospil a maintenu ses dénégations faites à l'enquête préliminaire, soutenant qu'il ignorait qu'il transportait de la drogue. Sur sa lancée, il a expliqué qu'il s'était rendu au Brésil sur invitation d'une personne qu'il a connue à travers internet et qui lui a promis un travail dans un restaurant. "Je devais gagner doublement mais j'aurais dû écouter ma mère qui m'a dissuadé", a-t-il lancé avant de se confondre dans des excuses. "Je n'ai pas agi en responsable. C'est une erreur de jeunesse et j'ai été un con, même si j'avais le pressentiment. J'ai été trop naïf", a-t-il déclaré. Suffisant pour que son avocat demande l'acquittement pour le trafic de drogue. Pour l'avocat général, l'accusé a agi en toute connaissance de cause. C'est pourquoi Madiaw Diaw a requis trois ans ferme pour le délit de contrebande et 15 ans de travaux forcés pour trafic international de drogue en sus d'une amende d'un peu plus d'un milliard de francs Cfa. Démontant les arguments du ministère public, Me Moustapha Mbaye a estimé que son client est victime d'un piège et de sa naïveté. Aussi a-t-il demandé que l'accusé soit condamné au sursis pour la contrebande. "Pour le trafic, si vous avez 100% de certitude, condamnez-le mais si vous avez la moindre parcelle de doute, acquittez-le", a conclu le conseil qui n'a pas été suivi. ■

ATTRAITS DEVANT LA COUR POUR TRAFIC INTERNATIONAL DE CHANVRE INDIEN

Cinq accusés renvoyés ultérieurement sur auto-récusation du président

La Cour d'assises de Dakar a renvoyé à une prochaine session cinq accusés qui devaient être jugés pour association de malfaiteurs, trafic international de chanvre indien et complicité.

Prolongation de la détention provisoire pour Hamidou Dembélé, Daouda Niakité, Modou Dieng, Ibrahima Seck incarcérés depuis le 19 août 2008, ainsi que Daouda Traoré écroués suite à un mandat d'arrêt exécuté le 3 juin 2010. Bien que leur dossier soit en état d'être jugé, ils doivent prendre leur mal en patience et attendre une autre session. La Cour d'assises a renvoyé leur procès parce que le président Souleymane Sy s'est récusé lui-même. Le juge a motivé le renvoi par les dispositions de l'article 238 du Code de procédure pénale qui stipule que "ne peuvent faire partie de la Cour en qualité de président ou d'assesseur les magistrats qui, dans l'affaire soumise à la Cour d'assises, ont, soit fait un acte de poursuite ou d'instruction, soit participé à l'arrêt de mise en accusation ou à une décision sur le fond relative à la culpabilité de l'inculpé". Or, l'actuel président de la Cour d'assises a participé en qualité d'assesseur, à l'arrêt n° 196 de la chambre d'accusation du 27 octobre 2009 rejetant la demande de mise en liberté provisoire introduite par l'accusé Daouda Niakité. C'est fort de cette raison, que l'affaire a été renvoyée.

Train Dakar - Bamako : haut lieu de trafic de chanvre

Pour en revenir aux faits, il faut souligner que les accusés ont été arrêtés le 13 août 2008 par la section opérationnelle de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). C'est suite à une information faisant état d'une opération de livraison de chanvre indien dans un immeuble situé à Colobane, près de l'ambassade de la République de Mauritanie entre des ressortissants maliens et un trafiquant local. Selon les éléments de la procédure, le dispositif mis en place, a permis d'interpeller vers 22h 30mn, trois ressortissants maliens identifiés sous les noms de Hamidou Dembélé, Daouda Traoré, Daouda Niakité. Les deux premiers avaient chacun un sac de voyage contenant huit kg de chanvre, soit un total de 16 kg. Leurs intermédiaires sénégalais Modou Dieng et Ibrahima Seck ont également été pris. D'après les policiers, le lendemain 14 août, alors qu'ils se rendaient en salle d'interrogatoire, le dernier nommé ainsi que Daouda Traoré ont pris la fuite. Si Seck a été rattrapé, Traoré a réussi à s'échapper dans l'obscurité au niveau des hangars de la gare ferroviaire de Dakar. Entendu, Modou Dieng a déclaré avoir connu ses co-accusés dans le train Dakar-Bamako. Il a expliqué avoir vendu un téléphone portable à Daouda Traoré au prix de 50.000 francs Cfa. L'acheteur n'ayant pas d'argent, lui a proposé de lui trouver un acquéreur pour le chanvre indien. C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'il s'en est ouvert à Ibrahima Seck. Autant de déclarations corroborées par ses co-inculpés. ■

F. SY

AMBIANCE

Les sables du temps

Si, d'aventure, les magistrats de ces assises décident un jour de se reconvertir, professionnellement parlant, il y aura une vocation toute prête pour eux. Celle de "maîtres zen". Qu'il s'agisse de cultiver chez le public le sens de la patience, de la méditation ou de quelque autre état métaphysique de transcendance taoïste, ces trois-là n'ont pas leur pareil. Ajournements, suspensions, reprises, (re)suspensions… ils n'étaient pas peu ceux du public qui, hier, ont presque cru s'enraciner au carrelage étincelant de la salle numéro 4. Que ce soit la première affaire qui a été renvoyée aux calendes grecques parce que le président du jury n'avait pas remarqué avoir déjà siégé, en tant que conseil, à un moment de la procédure, ou les heures passées à trouver, puis attendre, un interprète pour l'accusé tchèque qui, finalement, avait quelques notions de français… on a failli s'endormir. Surtout quand l'avocat général a demandé aux juges de récuser en fin de compte ce dernier sous prétexte qu'il pourrait être biaisé. Bref, c'est infiniment plus sage (et avec quelques cheveux blancs) que les badauds soient rentrés chez eux en fin d'audience, hier après-midi. ■

S. BENGELOUN

MOT DU JOUR

Parcours du combattant

Ce fut dur à l'embrayage, hier, au Palais de Justice de Dakar. C'est le moins qu'on puisse dire : Erreurs, oublis, nombreux retards… C'en était à se demander si les illustres robes noires, incarnation du glaive de notre justice nationale, ne s'étaient pas toutes levées du pied gauche, le matin…voire tombées du lit. Une pilule qui reste, néanmoins, quelque peu dans la gorge d'une certaine conscience collective, faute de meilleur mot… ou, pour trouver une autre image, qui fait se charger les ardoises, sur nos dos de croyants, de nos culpabilités respectives. Et cela, parce qu'on ne peut décemment laisser passer ce genre de comportement quand on sait (mais peut-être l'a-t-on oublié ?) que ce sont des vies humaines qui sont en jeu.

SOPHIANE BENGELOUN

PROFIL DE L'ACCUSÉ



Touriste ou dealer ?

SOPHIANE BENGELOUN

Frantisek Vospil, un Tchèque de 25 ans, a été jugé hier en Cour d'assises pour répondre des crimes de contrebande, détention, transport et trafic international de cocaïne. En 2009, il avait été arrêté avec 7 kilos de la drogue en question sur lui, soit une "cargaison" estimée à 360 millions de F Cfa. Jouant à fond la carte de la sympathie, l'accusé a basé sa défense sur une histoire personnelle aux accents tragiques: aînée de sa famille, pauvre, il a désespérément cherché à émigrer pour aider ses parents à mettre du pain sur la table, etc. etc. C'est très bien jusqu'à ce qu'on apprenne que c'est sur un forum internet qu'un de ses contacts (qu'il n'a jamais rencontré de sa vie), l'a persuadé d'aller presque à l'autre bout du monde pour trouver du travail et, derechef, les poches vides, sans même point de chute. On a du mal à se l'imaginer en soutien de famille responsable après ça… Expliquant donc revenir d'un séjour au Brésil où il aurait cherché en vain du travail, Frantisek Vospil, qui est cuisinier de formation, a dit à la barre n'avoir fait escale à Dakar que pour rendre service à son bienfaiteur. En effet, ce serait cet homme, encore un anonyme, qui aurait proposé à l'accusé de lui payer son billet du retour au pays en échange d'un service. La nature de celui-ci? Juste déposer une valise supposée pleine d'habits de bébé à l'hôtel "Haïti" de Dakar. Frantisek Vospil, qui dit avoir été tellement sur les carreaux au point de dormir dans les rues de Sao Paulo à l'époque, aurait sauté sur l'occasion. Si le degré de confiance que l'accusé semble avoir en la race humaine fait sourciller plus d'un (une valise pleine de vêtements pour enfant…ben, voyons!) il n'a néanmoins pas changé de version tout au long du procès. Bien que la vérité soit au monde la chose la moins vraisemblable (pour paraphraser Alexandre Dumas père), on ne peut s'empêcher d'être dubitatif ou, faute de mieux, de remettre sérieusement en question le bon sens de l'accusé. Et cela même si, pour sa défense, il n'avait que 22 ans au moment des faits. ■

ARTS ET LETTRES - MODIFICATION ARTICLE 42 DE LA CONSTITUTION

Selon un projet de loi parcouru par *EnQuête*, en plus d'être le "protecteur des arts et des lettres", le président de la République veut mettre les artistes sous sa férule.

Wade se fait protecteur des artistes



BIGUÉ BOB

Il ne lui suffit pas d'être "protecteur des arts et des lettres". Wade entend l'être pour les artistes. Un projet de loi portant modification de l'alinéa premier de l'article 42 de la constitution, dont *EnQuête* détient copie, va être soumis à cet effet aux élus du peuple.

Daté du 22 janvier, le texte soumis à l'appréciation des députés note que "L'alinéa premier de l'article 42 de la constitution de la République du Sénégal est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes : le président de la République est le gardien de la constitution. Il est le premier protecteur des lettres, des arts et des artistes".

Différents motifs sont avancés pour expliquer ce rajout. Cette modification relèverait "d'une volonté de l'État de leur (ndlr : les artistes) offrir les conditions les meilleures, pour produire des œuvres de qualité et vivre décemment du fruit de leur travail (qui) s'est renforcé au fil des années". Le rôle des intéressés dans l'économie y serait pour quelque chose. "Les artistes, véritables acteurs économiques, ont, pour leur part, affirmé leur détermination pour leur prise en compte résolue dans les stratégies de développement", selon le document. Lequel relève que les Tic auraient même fait des artistes "des acteurs économiques incontournables".

Interrogé sur cette nouveauté par EnQuête, hier, le secrétaire de l'Association des métiers de la musique du Sénégal (AMS), Guissé Pène s'en félicite. "Me Wade s'est toujours proclamé le protecteur des artistes et sans démagogie aucune ; je pense qu'il est le président le plus prolifique en matière de réalisations culturelles aux dimensions nationales et internationales". Il ajoute qu'outre le Monument de la renaissance, le Grand Théâtre, Wade a proposé une loi pour le respect des Droits des intellectuels. "C'est le président qui s'est le plus attaché aux artistes, je parle en tant que responsable et non en tant que politique ; ma politique c'est la culture", a soutenu M. Pène. Saisi également sur le sujet, le directeur des arts, Daouda Diarra abonde dans le même sens. Il estime que c'est "une avancée pour les artistes', ajoutant que cela va dans le sens de leur plus grande implication dans le développement. ■

MUSIQUE - RYTHMES D'AMÉRIQUE LATINE ET D'AFRIQUE

Des orchestres brésiliens à la source sénégambienne

Des groupes musicaux brésiliens, Tribo Ethnos et Adeildo Vieira, et sénégalais Peace Orchestra de Ziguinchor entendent construire un pont culturel entre le Brésil et l'Afrique. Dans ce sens, ils ont entamé, avant-hier, une tournée nationale.

HUBERT SAGNA
(correspondant à Ziguinchor)

Venus de Joao-Pessoa, ville d'Amérique Latine la plus proche de Dakar, les groupes musicaux Tribo Ethnos et Adeildo Vieira veulent renouer avec leurs racines africaines. Leurs membres ont décidé d'établir un pont historique et culturel en partenariat avec la formation sénégalaise Peace Orchestra de Ziguinchor mis en place par Patrice Gomis. Et depuis lundi, ces artistes ont entamé une tournée sénégambienne pour revisiter le riche patrimoine culturel de la sous-région.

Selon le brésilien Samuel Demolliens, saxophoniste du groupe Tribo Ethnos, il s'agit d'un "retour aux sources". A Ziguinchor, ces différentes formations ont travaillé, dix jours durant, pour "accoucher" d'un répertoire riche en sonorités et en rythmes régionaux du Brésil d'une part et typiquement casamançais mais "métissés" avec une ouverture sur le monde, d'autre part. La tournée nationale a démarré par un spectacle à l'Alliance culturelle française de Ziguinchor avant-hier. Le groupe, composé d'une vingtaine de musiciens et de danseurs, s'est retrouvé, hier, à l'Alliance culturelle française de Banjul (Gambie), et se produit demain dans l'établissement culturel français de Kaolack. Ce beau monde est attendu à l'Alliance culturelle française de Saint-Louis, le 28 janvier, et le 31 courant, à l'institut français de Dakar le 31 janvier.

A la fin de la tournée, le groupe projette de produire une CD (clip vidéo) de près de six (06) minutes appelé *"Berimbaobab"* pour immortaliser cette "merveilleuse aventure" afro-brésilienne. ■



Photo de groupe des artistes Sénégalais et Brésiliens

Ça se passe à Dakar



BALAJO
Mer 25 janv :
Natal Patch Work (21h)
Jeu 26 janv : Milim jazz (21 h)

LE VERTIGO
Mer 25 et Jeu 26 janv :
Discothèque internationale

NIRVANA
Jeu 26 janv : Dance All Party

MADISON
Jeu 26 janv : Salam Diallo
& le Nokoss Band

PATIO
Mer 25 et Jeu 26 janv : Discothèque internationale

DUPLEX
Mer 25 et Jeu 26 jan :
Discothèque internationale

Envoyer vos programmes à l'adresse e-mail : casepasseadakar@gmail.com

CINEMA - OSCARS

"The Artist" décroche dix nominations !



Décidément, cet audacieux film français muet et moderne a le vent en poupe. *The Artist*, l'œuvre cinématographique, musicale et en noir et blanc de Michel Hazanavicius continue son incroyable carrière avec dix nominations aux Oscars dont Jean Dujardin pour la catégorie Meilleur acteur. Mais c'est le film en 3D *Hugo Cabret* du cinéaste américain Martin Scorsese qui a pris la tête de la course avec onze nominations. La 84e cérémonie aura lieu le 26 février à Los Angeles.

Et si l'acteur français Jean Dujardin (photo) succédera à Marion Cotillard, dernière actrice française à avoir remporté un Oscar pour *La Vie en rose* en 2008 ? L'Académie d'Oscar a nominé l'acteur français dans la catégorie Meilleur acteur comme les stars américains George Clooney (*The Descendants*) et Brad Pitt (*Le Stratège*). Dujardin interprète brillamment la chute de l'acteur fétiche du muet dans l'histoire de *The Artist*.

Le film court aussi pour les trophées dans les catégories Meilleur film et Meilleur réalisateur, Meilleure actrice dans un second rôle pour Bérénice Bejo qui incarne la nouvelle star du cinéma parlant. Ludovic Bource, qui nous fait vivre le Hollywood de la fin des années 1920, est nominé dans la catégorie Meilleure musique originale. Dans l'histoire des Oscars, aucun film français n'a raflé autant de nominations, parce que l'oeuvre espère remporter aussi les catégories Meilleure cinématographie, Meilleure direction artistique, Meilleurs costumes, Meilleur montage et Meilleur scénario original.

Dans la catégorie Meilleure actrice, l'Académie américaine des Arts et Sciences du cinéma a nominé Meryl Streep qui interprète Margaret Thatcher dans *La dame de fer*, mais aussi Glenn Close dans Albert Nobbs, Viola Davis, l'actrice principale de *La couleur des sentiments*, Michelle Williams pour *My week with Marilyn* et Rooney Mara qui excelle dans *Millenium : les hommes qui n'aimaient pas les femmes*. Après avoir dominé en janvier la 69e cérémonie des Golden Globes, en remportant trois trophées, *The Artist* cherche le 26 février la consécration ultime auprès de l'Académie américaine des Arts et Sciences du cinéma. ■

(RFI.FR)